

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Intitulé :

**La place du français au sein de
quelques foyers Algériens, cas de
famille de parent(s) juriste(s).**

En vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : science du langage

Présenté par :

➤ OUARI YAMINA

Sous la direction de :

✓ M. BENNACER MAHMOUD

Année universitaire 2014/2015

REMERCIEMENTS

- *Tout d'abord je tiens à présenter mes sincères remerciements à Monsieur BENNACER Mahmoud, mon promoteur, pour avoir accepté d'encadrer mon travail et pour m'avoir orienté et aidé avec ses conseils utiles tout au long de mes recherches.*
- *Je remercie vivement les membres du jury qui ont accompli la dernière étape de mon travail.*
- *Je remercie également ma famille ma mère, mon frère et ma sœur qui m'ont donné la motivation, le courage et la force .D'aller de l'avant ne jamais baisser les bras au cours de ce modeste travail de recherche.*
- *Je n'oublierai pas également de remercier mon cher fiancé qui a été toujours à mes côtés pour me soutenir et m'encourager pour continuer.*
- *Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont prêté main forte avec leurs encouragements incessants dans la réalisation de ce modeste travail.*

Dédicaces

Je tien a dédier ce travail :

*Aux personne les plus chers à mes yeux, mes parents et surtout à
mon papa décédé*

Table des matières

Introduction	05
1. Préliminaire	06
2. Choix de sujet et motivation	07
3. Objectif de recherche	08
4. Problématique.....	09
5. Hypothèse	09
6. Théorie et méthode du travaille	10
7. Méthodologie d analyse	11
8. Plan et organisation du travail	12
Chapitre1 : le contexte sociolinguistique en Algérie	14
1. Situation sociolinguistique en Algérie	16
1.1. Les langues en présence en Algérie	18
1.1.1. L'arabe classique	18
1.1.2. L'arabe populaire	19
1.1.3. Le berbère	19
1.1.4. Le Français	21
1.2. La famille	23
1.2.1. La famille traditionnelle	24
1.2.2. La famille moderne	25
1.3. La transmission.....	26
1.3.1 La transmission chez les parents mixtes	28
1.3.2 la motivation de transmission du français à ses enfants	28
1.3.2.1. Transmettre une culture	29
1.3.2.2. Transmettre une langue	29
1.4. L'influence des grands parents dans la transmission des langues	30
Chapitre 2 : cadre théorique et méthodologique de la recherche	32
1. Cadre théorique de la recherche	33
1.1. La notion de représentation en sociolinguistique	35
1.2. La dynamique des représentations sociales.....	39
1.2.1 L'objectivation	39
1.2.2 L'ancrage	39
1.2.3 La norme	40
1.3. La notion de contacte de langue	43

1.3.1. L'alternance codique ou le code switching.....	44
1.3.2. Les phénomènes liés aux contacts de langues	46
1.3.2.1. Le bilinguisme	46
1.3.2.2- Le bilinguisme collectif	48
1.3.2.3. Le bilinguisme individuel	48
1.3.3-Distinction entre plurilinguisme et multilinguisme	49
1.3.4. La diglossie	50
2. cadre méthodologique de la recherche	51
2.1. Le choix du questionnaire	51
2.2. Présentation du questionnaire	52
2.3. visé du questionnaire	52
2.4. Le déroulement de l'enquête	54
2.5. Le dépouillement des questions	54
2.6. Difficulté rencontré	54
Chapitre 3 : Analyse et représentation des données	56
1. Présentation du public d'enquête	57
1.1. La variable d'âge	57
2.1. La variable du sexe	58
2. Présentation des variables sociaux	59
2.1. répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe.....	59
2.2. Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et la langue d'enseignement.....	60
2.3. Les langues acquises des enquêtés	61
2.4. Les langues en usage.....	63
3. Analyse des différentes variables.....	65
3.1. Langues transmissent aux enfants	65
3.2. La langue des études supérieures	66
3.3. La langue du futur	68
4. Synthèse	70
Conclusion	71
Bibliographie	74
Annexe	

Sommaire

Introduction	05
Chapitre 1. Le contexte sociolinguistique algérien.....	14
Chapitre 2. Cadre théorique et méthodologique	32
Chapitre 3. Analyse et interprétation des résultats	56
Conclusion	70
Bibliographie	74
Annexe	78

Introduction

Introduction

Plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire, d'analyser et d'expliquer les différentes situations linguistiques familiales en Algérie. On a pris à titre d'exemple les secteurs juridiques pour mieux comprendre la question. On s'est intéressés de près aux domaines des représentations pour pouvoir expliquer ce phénomène de transmission. Il a fallu porter un jugement diachronique sur les langues en question et de la variation de ces dernières en Algérie. Ce qui nous a permis d'avoir une observation constante d'une structuration du panorama linguistique algérien, et les participations entre pôles (arabe, berbère et français) peuvent varier la nature sociale du langage au sein de chaque pôle.

La sociolinguistique générale, étudie la covariance entre les faits linguistiques et les faits sociaux, elle s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel dont les représentations, elle considère aussi son objet d'étude la langue; qui constitue un système clos qui fournit un cadre trop étroit pour l'étude des problèmes linguistiques, La sociolinguistique, selon J.DUBOIS et all. « *se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet* »¹ Cette jeune discipline se demande comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers.

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe, par la présence de plusieurs langues comme a constaté ABDELHAMID Samir : « le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut-être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme »². En effet, cette complexité et la variation du paysage linguistique est due à son histoire et sa culture.

¹ DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P., *grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages*, Edition Larousse, Paris, 2007, p.435.

² ABDELHAMID. Samir. « Pour une approche de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna », thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p35.

Introduction

Après l'indépendance de l'Algérie, il y'a lieu de noter que l'État a tenté d'arabiser l'administration.³ Le secteur juridique semble être le premier à être touché par ce phénomène ou la langue arabe est exigée, comme seule langue officielle et unique langue du droit, cette dernière est évoquée comme langue du travail pour les hommes de loi, cependant, elle Maintient jusqu'à ce jour l'usage du français dans leur échange et communication ainsi que le kabyle qui est considéré comme langue maternelle et composante de leur identité.

Dans notre projet de recherche, nous nous sommes intéressés aux échanges langagiers au sein de l'espace familial, plus précisément chez les juristes, par conséquent, nous allons nous situer dans le domaine de la sociolinguistique où l'idée du départ motive notre étude et les choix opérés par les parents sont importants, pour la transmission langagière intergénérationnelle au sein de l'espace familial.

Nous pensons que la première génération est capitale dans la transmission des langues. C'est au sein de cette famille que le processus d'échanges verbaux et de choix langagiers se met en place pour la seconde génération. Ou il est fondé sur les représentations des langues chez les parents. Selon nos observations Préalables, il s'avère que c'est les parents qui choisissent pour leurs enfants la langue à pratiquer au sein du foyer. Pour leur permettre de traiter avec compétence des situations de leurs vies, ou les communications langagières sont nécessaires pour participer à la vie en société, exercer leurs rôles de citoyens et répondre aux exigences de la vie en collectivité.

2-Choix du sujet: (motivation)

L'analyse qu'on a mené s'inscrit dans le contexte de la sociolinguistique. Nous nous sommes intéressés de plus près aux familles des juristes. Pour mieux comprendre la situation des échanges du code familial car, en ce domaine ils travaillent dans des sphères arabisées, le kabyle étant leur langue maternelle, ils ont recours tout de même

³ Les juristes : spécialistes du droit ou la langue arabe et seul langue parler

Introduction

au français, cela se fait selon les situations ; on trouve ce domaine très convenable notamment à la question des représentations langagières, car la sociolinguistique est une discipline récente sa naissance date depuis quelques années et elle est confrontée à plusieurs difficultés pour constituer son corpus et devenir autonome. Il résulte de ce qui a été avancé ultérieurement que la sociolinguistique reste encore un domaine peu exploré notamment dans les pays du Grand Maghreb ,donc l'état de la recherche dans cet axe est dans sa phase exploratoire. Ce qui explique d'ailleurs le choix pour ce champ disciplinaire dans lequel s'inscrit notre étude.

3- objectif de recherche :

Notre travail d'investigation intitulé « La place du français au sein de quelques foyers algériens: Cas des parents Juristes » relève essentiellement du vaste champ disciplinaire des sciences du langage, à savoir la sociolinguistique qui s'intéresse à l'étude de la langue dans son contexte socioculturel.

L'objet de notre recherche est de dévoiler le rapport compliqué entre langue et société, parents et enfants et les transmissions familiales dans un espace spécifique bien délimité. La langue française en Algérie a longtemps été à la fois objet de désir et de haine, parce qu'elle a constitué une controverse « d'ouverture à un monde différent, celui du monde de la modernité et de la technique certes, mais aussi le monde de l'émancipation et de l'affranchissement moral ». ⁵

⁴ L'émancipation, qui est l'un des éléments moteur de la transformation de la société, permet donc de se libérer et de devenir indépendant. Elle donne à une catégorie de la population des droits identiques aux autres catégories. Exemple : l'émancipation de la femme.

⁵Gilbert Grandguillaume est né le 25 juillet 1932 à Besançon. A partir de l'âge de vingt ans, il a passé de nombreuses années dans des pays de langue arabe : Tunisie, Algérie, Liban. Il est aujourd'hui retraité de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, où il a animé un séminaire d'anthropologie du monde arabe et dirigé des mémoires et des thèses de doctorat. Il a publié deux livres, *Nédroma, l'évolution d'une médina*, et *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, ainsi que de nombreuses contributions et articles mentionnés sur ce site.

4- Problématique :

La sociolinguistique se distingue de la linguistique par le fait d'aller sur le terrain pour collecter les données qui seront l'objet d'étude de la sociolinguistique. En effet, on s'est interrogés sur les choix des langues à transmettre aux enfants dès leurs jeunes âge, jugés important et mérite d'être un objet d'étude. Pour ce fait, nous avons choisi les parents juristes qui présentent un vrai champ d'investigation.

Notre problématique est constituée des questions suivantes:

1. Quelle est la première langue transmise aux enfants en Algérie ?
2. Quelle est la place de la langue française dans la société algérienne?
3. La langue qui leur est transmise est-elle un choix des parents ou un héritage intergénérationnel ?

En vue d'obtenir le corpus, on se sert de l'enquête sociolinguistique comme technique de recueil de notre objet d'étude. À cet effet, nous proposons de soumettre nos informateurs à une série de questions sous forme d'un questionnaire qui comporte trois volets essentiels; le premier porte sur l'identification des informateurs, le deuxième sur la question des langues en usage au sein des familles et du choix de cette langue et le troisième traite des représentations sociolinguistiques.

5- hypothèse :

Notre travail comporte quatre hypothèses qui répondent à nos interrogations, compte tenu des caractéristiques des familles de notre terrain de recherche et aussi ces hypothèses seront vérifiées tout au long de l'analyse :

La première langue parlée de l'enfant dès sa naissance revient à la langue parlée des parents à la maison et cela diffère d'un foyer à un autre.

La langue française occupe une certaine place dans nos foyers, donne-t-elle un sentiment de prestige d'évolution et de modernité.

La langue arabe officielle dans notre pays l'Algérie, qui a une place très complexe dans le milieu familial constitue-t-elle juste un moyen de communication au travail.

Introduction

La langue transmise aux enfants est un choix pour certains mais un héritage pour d'autres car, elle représente leurs langue maternelle, ils gardent leurs identité et l'origine de leurs ancêtres.

6- théorie et méthodologie du travail :

Afin de cerner au mieux notre étude et surtout notre champ disciplinaire, nous avons envisagé dans le premier chapitre, de mettre l'accent sur les langues en présence dans la sphère linguistique Algérienne. Pour ce fait, nous exposerons tous les facteurs extralinguistiques, qui jouent un rôle dans l'influence des choix des langues a transmettre aux enfants.

Toutefois, nous avons essayé au fur et à mesure de convoquer des théories, et des notions d'auteurs qui nous semblent incontournables, nous avons également abordé la méthodologie du travail suivie, ainsi que la description des corpus utilisés.

Aborder une étude dans un domaine si complexe a susciter une certaine curiosité, elle nous a poussé à nous interroger sur la situation linguistique de ces parents Juristes.

Ce que nous allons voir dans la partie pratique de notre travail, concerne la méthodologie utilisée pour le recueil des données, leurs analyses et la description des résultats.

La présente étude s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, l'objet de cette recherche est de connaître la place accordée à la langue française dans le milieu familial.

7- méthodologie d'analyse :

Dans le but de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses nous avons choisi de recourir à une enquête. Celle-ci s'est déroulée auprès de 80 parents, ces derniers ont été rencontrés à leur lieu de travail.

Introduction

Pour la technique de collecte des données, nous avons le choix entre deux outils classiques : l'entretien et le questionnaire. Nous avons choisi le questionnaire. Notre décision de choisir le deuxième outil est liée à certains de ses avantages : il permet de toucher un grand nombre de sujets en réalisant une économie de temps et de moyens que l'entretien ne pourrait offrir. Tout en sachant qu'une enquête par entretien aurait certainement apporté des compléments d'informations très enrichissants. Quoique, cela aurait demandé des moyens et un temps supplémentaire dont nous ne disposons guère.

Pour cela, nous avons eu recours à un questionnaire ‘ ‘contrairement à un préjugé tenace, le questionnaire n'est ni une simple liste de questions ni un interrogatoire écrit que n'importe qui pourrait composer à propos de n'importe quoi’’⁶, le questionnaire nous permet de décrocher des données recueillies de façon systématique et permet aussi de faire un prélèvement quantitatif. Il est considéré comme une technique directe pour la collecte des informations, en ce sens, ANGERS Maurice affirme que le questionnaire est une « technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individu, qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées. »⁷

De ce fait, nous avons distribué un questionnaire dont il convient de répondre à quelques questions, afin de cerner d'une part, l'identification sociale des enquêtés, et d'autres part, les représentations sociolinguistique de ces derniers vis-à-vis des langues à transmettre aux enfants. Les données de la présente étude ont été recueillies, à l'aide d'un questionnaire. Ce dernier est réparti en trois parties principales: la première partie comporte des questions qui permettent de dégager l'origine ethnique de nos enquêtés (identification sociale), la deuxième partie comporte des questions sur les langues utilisées, c'est-à-dire les langues en usage. La troisième partie porte sur les

⁶ AKTOUF O, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, les presses de l'université du Québec, 1987, p. 93

⁷ ANGERS Maurice., *initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, édition Casbah, Alger, 1997, p.146.

représentations sociolinguistiques des parents vis-à-vis des langues à transmettre aux enfants.

8- plan et organisation du travail :

Pour présenter notre recherche, nous avons divisé notre travail en deux volets : l'un théorique divisé en deux chapitres, l'autre pratique comportant un seul chapitre, pour chacun d'eux nous tâchons de montrer en quoi ils apportent une pierre à l'édifice de notre recherche. Le plan de travail que nous présentons est le suivant :

Le volet théorique regroupera deux chapitres. Dans le premier, nous mettrons d'abord l'accent sur la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, les langues en présence, donc la question de la concurrence que peuvent livrer deux ou plusieurs langues. Effectivement, ce combat se remarque sans arrêt dans la vie quotidienne dans le seul but d'occuper le marché linguistique algérien. Ensuite, nous mettrons l'accent sur la perception de la famille traditionnelle et moderne dans notre pays.

Le deuxième chapitre intitulé "cadre théorique et méthodologique de la recherche" consiste en premier lieu, à définir quelques notions théoriques qui pourraient clarifier notre sujet de recherche et dans lequel nous citerons le phénomène de contact des langues, et les phénomènes qu'il génère tel que le bilinguisme, multilinguisme et la diglossie.

En second lieu, nous allons présenter la technique d'enquête à laquelle nous avons eu recours, ainsi que l'échantillonnage et le lieu de l'enquête. Nous allons premièrement procéder à la présentation du corpus : le temps et le lieu de l'enquête, les participants, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques. Ensuite, nous avons parlé de la méthode d'approche et des difficultés rencontrées au cours de cette dernière.

Quant à la partie pratique, elle sera organisée en un seul chapitre intitulé "analyse et interprétation des données", ce qui sera consacré à l'exploitation des données, c'est-à-dire l'analyse proprement dite et ce dans le but d'apporter des réponses ou des éléments de réponses aux questionnements posés au départ.

Introduction

Dans un premier temps, nous avons essayé d'analyser notre questionnaire afin de dégager et d'étudier l'origine ethnique de nos enquêtés, ainsi que leurs représentations vis-à-vis des langues transmises à leurs enfants.

Chapitre 1
Le contexte
Sociolinguistique

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

Le temps et les siècles ont été témoin de l'évolution des civilisations et de la communication qui n'ont cessé de se perfectionner allons de simple hiéroglyphe, de simple son, aux signaux numériques aux langues varier.

La curiosité de l'homme n'a cessé d'évoluer pour créer de diverse langue, propre à chacun et faciliter la communication et la transmission de l'information, qui a permis de développer ses connaissances et d'améliorer son quotidien, grâce au quel nous vivons dans le présent.

Les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications; issue de l'invention et de la réflexion de l'homme tels que l'internet, la télévision, qui simplifie l'accès à toutes informations, qui ne cesse d'assouvir la curiosité insatiable de l'homme.

Au cours de ces dernières années, le champ linguistique s'est élargi et diversifié, suite à l'évolution du pays et au changement des comportements et des mentalités de la population Algérienne. Néanmoins, la société Algérienne a connu un brusque changement dans ses différentes couches et dans tous les domaines. Ces variations touchent aux fondements de sa construction, aux fonctions et aux modes de relations sociales entre les différents éléments qui constituent son système familial. En effet, il y a eu un certain nombre de transferts des rôles à cause du mode renfermé qu'elle a vécu pendant longtemps du grand père au père de famille. Ce pendant, La scolarisation des femmes, la prolongation de leurs études et leur entrée dans le monde du travail, ont poussé la nouvelle génération à être moins inclinée, à accepter le poids de la tradition. Ce qui a permis à la formation du nouveau modèle de la famille.

Dans l'optique d'essayer de retracer la manière par la quelle se sont construits les répertoires verbaux des familles Algériennes après l'indépendance, et plus particulièrement d'observer et d'analyser leur pratique langagières vis-à-vis de leurs enfants. Nous avons entrepris une recherche exploratoire, et nous tenons aussi à voir de près le phénomène de transmission des langues, ce qui permettra d'identifier la langue transmise aux enfants, en mettant l'accent sur la langue française.

D'autre part, nous chercherons à savoir si l'enfant Algérien hérite de la langue d'origine de ses parents. Ainsi, nous serons en mesure de vérifier si la langue d'origine de ces enfants relève du rôle de leurs mères ou de leurs pères ou il résulte en réalité du choix de transmettre plutôt une autre langue comme c'est le cas du français.

1. Situation sociolinguistique en Algérie :

Afin d'aborder la notion de langue dans notre pays. Nous avons eu recours à l'article du Dr. ABDERREZAK Amara selon lui¹ « la situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. Différents langues cohabitent dans le piétinement d'une politique linguistique susceptible de satisfaire les différents locuteurs une grande diversité linguistique est en présence :l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ; le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales , et reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale ; enfin le français ,héritage colonial présent dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école des la deuxième année » a partir 2005

A vrai dire, les problèmes de langues occupent depuis toujours une place centrale en Algérie.

¹ Aberrera A., 2010, « langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Université de Mostaganem, in *Synergies Algérie* n° 11 - 2010 pp. 121-125.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

Face à une situation linguistique que nous pouvons qualifier à la fois de complexe et délicate, qui est due principalement à son histoire et sa géographie, du fait de son emplacement stratégique, le centre d'intérêt de plusieurs envahisseurs à l'instar des Phéniciens, les Byzantins, les Romains, les Vandales, les Turques, les Arabes, et les Français, ce qui a formé un certain nombre entre croisement et cohabitation de plusieurs civilisations, ainsi un métissage de différentes langue et culture affirme LOUIS JEAN CALVET²: « on sait que toute invasion se concrétise très vite par l'implantation de groupes de militaires et d'administrateurs, puis de commerçants, généralement dans les villes : c'est autour de ces groupes que va tout d'abord se jouer la bataille linguistique ». D'où le caractère multilingue de l'univers linguistique Algérien , ainsi nous pouvons évoquer la présence de quatre langues constituant le bagage linguistique des locuteurs Algériens à savoir l'arabe standard , l'arabe dialectale, le berbère et le français. Khaouala Taleb Ibrahim souligne que :³ «Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires ». De ce fait nous allons, présenter les différentes langues en présence dans notre pays.

³ Khaouala. TALEB-IBRAHIMI., cité par AMARAA A., 2010, « langue maternelles et langue étrangère en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Synergie Algérie N°11, p122.

1.1. Les langues en présences en Algérie :

1.1.1. L'arabe classique :

Les linguistes s'accordent à dire que la langue arabe appartient à la famille des langues chamito-sémitiques. La langue arabe est la langue d'islam, langue du coran selon KHaouala Taleb IBRAHIMI⁴ « c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles ». Ainsi pour G. GRAND GUILLAUME⁵ « la langue arabe dite classique ou coranique, essentiellement écrite, mais peu diffusée du fait de sa mise à l'écart par le régime de colonisation, elle est considérée principalement comme langue de l'islam, valeur refuge durant la colonisation ».

L'Algérie a pour langue officielle l'arabe, qui est employée dans la majorité des écrits et à l'oral pour des usages coranique, cette dernière est essentiellement utilisée dans l'enseignement, dans l'administration et toutes les institutions de l'état. En effet elle reste essentiellement une langue de l'identité –culturelle de l'Algérie et de transmission du savoir. Cette variété n'est pas pratique pour les besoins de la communication quotidienne.

A ce propos G. GRAND GUILLAUME⁶ « (...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) Derrière cette langue « nationale », il n'y a

⁴ Khaoula.TALB-IBRAHIMI., Les Algériens et leur(s) langue(s), Alger, El-Hikma, 1995.

⁵ GILBERT.GRANDGUILLAUME., Article anthropologue arabisation « spécialiste du Maghreb et du monde arabe », Mayotte, 2006.doc.

⁶ GILBERT. GRANDGUILLAUME, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Maisonneuve et Larousse, Paris, 1983, p.11.

pas de «communauté nationale »dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle»

1.1.2. L'arabe populaire :

« L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne »⁷.

La majorité des locuteurs Algériens l'ont comme instrument de communication, c'est la langue du quotidien son utilisation diffère d'une région à une autre, selon l'appartenance géographique des locuteurs, elle reflète l'histoire de ce pays, car elle est issue d'un mélange du berbère, du français, du turque, etc. Cette langue n'a ni règle, ni grammaire, donc elle n'est pas codifiée ni standardisée. Elle évolue au sein de la population qui en fait usage d'où l'appellation arabe populaire, utilisé dans les lieux publics est employée dans des situations de communications informelles. Dans ce contexte R. CHIBANE affirme que « Malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation »⁸

L'arabe populaire remplit sa fonction formelle notamment après les événements de 1988, comme le précise K.AIT DAHMANE : « l'arabe algérien langue maternelle de la grande majorité des locuteurs est devenu depuis 1988 l'outil de

⁷ J. LECLERC. *Algérie dans «l'aménagement linguistique dans le monde »*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007. <[http:// www. Ulaval. ce/ax/AFRIQUE/ Algérie-1demo. Htm](http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algérie-1demo.Htm)>.26/01/2008.

⁸ R. CHIBANE *Étude des attitudes et des motivations des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française: cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou P.20. 2009.*

communication même du pouvoir et des médias (tv. Et radios) »⁹. Il est donc la langue des discours politiques, il est également employé par les médias lourds tels la télévision, les chaînes de radio.

1.1.3. Le berbère :

Le berbère fut en premier lieu utilisé par les romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord dont ils ne comprenaient pas leur langue et leur culture est différente, de là est le mot « barbare » qui signifie « le sauvage ». Cet effet, S. CHAKER déclare¹⁰ : « le terme « berbère » est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence », c'est l'une des plus anciennes variétés de la famille linguistique chamito-sémitique.

La langue berbère est la langue maternelle d'une minorité importante de la population, reconnue en 2002 par le gouvernement Algérien comme langue nationale, bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivace dans leur Communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié comme le confirme T. ZABOOT : « le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou pratiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »¹¹.

Mais, elle ne peut être fusionnée ni avec l'arabe classique ni avec l'arabe parlé. On dénombre plusieurs dialectes :

⁹ AIT DAHMANE k, 2007, << enseignement/apprentissage en Algérie entre représentation identitaire et enjeux de la mondialisation>> in synergies Algérie n° 1, p177.

¹⁰ CHAKER S., « la langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou d'Etat ?, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, 1997, pp.15-30.

¹¹ ZABOOT T., *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 50.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

Le kabyle : la langue kabyle est parlée par le plus grand nombre de berbérophones en Algérie, elle reste vernaculaire pour la plupart des kabyles, cette variété a été longtemps en contact permanent avec les autres langues en présence, en l'occurrence l'arabe et par la suite le français, l'aspect linguistique du kabyle, spécialement le lexique est chargé de mots d'origine arabe et français et la forme phonique est construite selon le parler kabyle.

Le chaouia : parlé par les Chaouias de l'est du pays.

Le chleh : est utilisé dans la wilaya de Tlemcen.

M'zab : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara Algérien dont la principale ville de Ghardaïa.

Le targui : cette variété est parlée au sud du pays, elle couvre notamment le centre de Sahara.

1.1.4. Le français :

Au même titre que les autres langues pratiquées en Algérie, le français fait l'objet d'une attitude officielle comme le souligne R. Sabaa : « Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. »¹²

¹² SABAA R., 2002, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Dar el Gharb, p 138.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

En effet, le français a influencé les usages, et, de ce fait a acquis un statut particulier dans la société Algérienne. La langue française s'est installée en Algérie durant les années 1830 au cours de la conquête française sur l'Algérie, un processus de francisation a été établi, visant à imposer le français en substitution par exemple des toponymes en langue française à ceux existant déjà, d'asseoir la langue et la culture française : « la langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française »¹³.

Un processus qui a été mené par tous les moyens que KH. Taleb-Ibrahimi résume en : « la transcription-déformation des patronymes arabes, partie prenante d'un immense processus de déstructuration de la société algérienne, de son organisation traditionnelle, expropriation, destruction des bases familiales et tribales par la promulgation des Sénatus-consulte successifs et parachevée par celle du code de l'indigénat »¹⁴

Après l'indépendance au cours des premières années à l'aide de la langue française l'état Algérienne installe ses institutions, ou l'arabe standard substitue au français, le processus d'arabisation qui vise à diffuser l'utilisation de la langue arabe à tous les secteurs de la vie économique et politique afin de recouvrer les principaux référents de l'identité nationale jugés menacés depuis le début de l'occupation en 1830.

Néanmoins, la langue française occupe un rôle important dans la société Algérienne, et ce sur tous les plans à savoir : économique, social et éducatif. Le français garde toujours son prestige dans la réalité linguistique algérienne, une

¹³ HARBI S., 2011, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, Mémoire de Magister, département de français de l'université de Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou. Algérie.

¹⁴ TALEB-IBRAHIMI Kh., 1995, op.cit, p.37.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

réalité que A. AMAARA confirme en écrivant : « la langue française ne semble pas avoir perdu totalement pied après l'indépendance car non seulement elle est toujours reconnue comme une chance d'ascension sociale, mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique »¹⁵. C'est-à-dire, sans qu'elle soit imposée, la langue française était au regard des locuteurs Algérien un bon outil de travail et un instrument efficace pour la communication.

Pour F. CHERIGUEN, la langue française avait bénéficié d'un statut prestigieux dans la société algérienne, elle est un signe d'appartenance sociale, elle est considérée par l'autre comme étant la langue sur laquelle est construite l'Algérie. Il écrit qu'elle : « [...] est un signe de promotion sociale(...) une source d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs où beauté et prestige prédominent. Cette langue va en faveur de ceux qui la parlent.»¹⁶.

Le français fait partie de la réalité quotidienne des Algériens, vu le grand nombre de mots français intégrés dans le parler de ces derniers et vu aussi l'utilisation massive dans tout les domaines : éducatif, politique et administratif: « Le français est une langue de travail et de négociation avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient étrangers parce que tous les contrats sont rédigés en français ». Mis à part le secteur juridique.

Le français occupe une place fondamentale dans notre société, ainsi la langue française joue un rôle très important dans l'éducation des enfants, dès leur jeune âge. Le constat que fait à ce propos M. ACHOUCHE reste d'actualité : « Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du

¹⁵ AMARA A., 2010, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », in Synergies Algérie, N°11, p122.

¹⁶ CHERIGUEN F., in TEMIM D., 2007, *Nomination et représentation des langues en Algérie. Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, p19.

français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système d'éducation »¹⁷

1.2. La famille :

La famille a toujours existé, cependant elle représente l'unité de base de la société. La famille est essentiellement définie par les liens de parenté. Ainsi elle recouvre des ensembles plus ou moins importants allant de la famille nombreuse à la famille monoparentale, néanmoins c'est une cellule qui favorise les relations parents enfants, auquel peuvent s'ajouter d'autres liens entre d'autres personnes. Ce lien familial peut être biologique ou social, en effet elle est fondée sur une relation de responsabilité qui se concrétise dans la prise en charge et le soutien des membres de la famille.

1.2.1. La famille traditionnelle :

A la base de toute éducation il y a la famille. En milieu traditionnel, la famille Algérienne était hiérarchisée, conservatrice des coutumes et des traditions. En effet comme l'explique M. Boucebcı ¹⁸ « la famille Algérienne à long temps demeurée comme en dehors du temps. Figée dans ses structures anciennes pendant toute la période coloniale ».

Ce pendant la famille traditionnelle était structurée autour d'un patriarche ; chef de famille, englobant sous sa coupe toute sa progéniture, elle favorisait le sexe masculin souvent au détriment de l'autre sexe, car l'enfant dès son jeune âge était destiné à suivre le système instauré par les anciens le choix ne s'offrait pas à eux, leur route était tracée par leurs parents. Bien que, la famille traditionnelle est rurale et vit de l'agriculture avec tout ce qui est sous tendue comme effort physique. "Le travail (agricole) se fait en famille sous la direction du père, et le personnel de

¹⁷ ACHOUCHE M., cité par BALKACEM H., Op Cit, p284.

¹⁸M. Boucebcı., *Psychiatrie, société et développement*, Alger, SNED, 1978, p.143.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

l'exploitation se confond d'une manière presque absolue avec celui de la famille même".¹⁹

C'est donc le père qui détient formellement l'autorité. C'est lui qui dirige la production et qui, par conséquent s'occupe de l'apprentissage des enfants dans l'exécution des travaux de la ferme. Quant à la mère, elle se voit aussi attribuer un rôle d'éducatrice dans les travaux de la maison et du potager, et surtout dans la transmission des valeurs religieuses et morales ; malgré cela la famille étant élargie, tous ses membres participent à l'éducation de l'enfant.

De ce fait les hommes avaient le droit de s'instruire en allant à l'école, contrairement aux femmes qui étaient plus destinées à être une femme de maison, tout en accomplissant les tâches qu'ils lui sont attribués, néanmoins la vie de femme se résume à fonder une famille, entretenir sa maison, éduquer ses enfants, tout en étant au service de son mari .

1.2.2. La famille moderne :

Comment déterminer un milieu moderne où tout rime avec évolution, développement, technologie, richesse intellectuelle.

La famille moderne est encore l'institution la plus stable ,bien qu'elle soit très différente d'auparavant. Elle se caractérise par sa nucléarisation, sa relative urbanité.

Les familles modernes sont moins centralisées. Quand les enfants se marient, ils vont ailleurs. Où la femme peut décider elle-même si elle veut travailler ou pas , car les femmes et les hommes sont égaux; ils travaillent à l'extérieur ensemble pour s'entre aider, s'échanger les idées les uns avec les autres. Les mères et les enfants ne

¹⁹ Léon Gérin : L'Habitant de St-Justin, (extrait des "Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada". Ile série, Tome IV, séance mai 1898), p.6.

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

sont pas sous les ordres des pères ce pendant, ces derniers siècle l'image du père n'est plus celle de l'autorité mais quelqu'un de proche et affectueux.

Il y a des familles où la femme est le soutien de famille. La mère peut être aussi une femme au foyer, par son propre choix, décide de maintenir la maison et de s'occuper des enfants.

Les familles sont devenues beaucoup plus individuel sa taille est réduite conjuguée à la réduction de la fécondité des femmes donc meilleure prise en charge et plus grande implication des deux parents. Les parents sont fiers des enfants qui sont uniques. Qui résulte du mariage tardif des femmes et leur instruction. Les filles sont éduquées dans les mêmes écoles que les garçons et elles peuvent aller à l'université ou dans les grandes écoles.

Dans la famille modernes, pas le temps, tous les membres travaillent ce qui fait qu'ils ne se voient pas souvent, mais seulement pour les grandes occasions.

Ainsi par manque de temps, ils embauchent quelqu'un pour prendre soin de leurs enfants, pendant qu'ils participent à la création d'un monde meilleur pour eux.

Dé la naissance d'un enfant, le choix de la communication va très vite se poser au sein de la famille plurilingue. Certains parents auraient pour principe de ne pas transmettre à leurs enfants leur langue d'origine, et de transmettre la langue française par le simple fait que cette langue représente la langue du savoir, de l'évolution. Même pour certain qui ne maîtrisent pas cette langue. D' autre part on trouve ceux qui sont conservateurs. Pour qui, il est important que leur enfant parle sa langue d'origine et garde son identité. Néanmoins il ya ceux qui poussent leur enfant à être multilingue à maîtriser plusieurs langues.

1.3. La transmission :

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

N'est que la dimension active de la communication visant à conserver à travers le temps l'expérience et les connaissances des générations précédentes.

Ce processus englobe aussi bien le souhait de la transmission des générations aînées pour que les parents puissent se reconnaître dans leurs enfants, les exigences de changement face au présent : dans le but de fournir un modèle en fonction duquel il est possible d'innover dans le cadre de la tradition. C'est de ne pas reproduire à l'identique mais plutôt à l'équivalence.

La transmission est une nécessité pour garder les liens avec la famille élargie tout autant qu'une opportunité pour l'insertion des jeunes. Le manquement à ce devoir de transmission serait comme la perte de statut, de réputation et d'estime sociale, et une rupture avec le milieu d'origine.

Ce pendant il n'est pas étonnant que le maintien de ce lien garanti, par la capacité à communiquer avec l'entourage des parents. Tout en offrant aux enfants un espace de gestion autonome des relations avec l'entourage familial et culturel.

La maîtrise de la langue d'origine ou héritée découlant de la transmission pousse le jeune à être responsable de ces actes envers sa culture. Selon Vatz Larousse : « la transmission vise à construire des identités nouvelles et adaptatives tout autant qu'à maintenir le fil de mouvements et de ruptures. Dans le contexte migratoire, les dynamiques de transmission sont à la jonction des identités individuelles et collectives tout autant que des espaces -temps du quotidien et de l'histoire »²⁰.

Le processus de transmission n'aboutit que lorsque les receveurs acceptent de recueillir le message. L'acceptation de cet héritage se traduit par une compétence. Bien que, elle est loin d'être parfaite, de la langue des grands parents dans les parents partagent une même origine linguistique.

²⁰ . Vatz Larousse (2008 :20)

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

Les petits enfants acceptent cet héritage linguistique imposé par les parents, car il fait partie du contexte dans lequel ils vivent, qui valorise le plurilinguisme. Cet aspect contextuel nous paraît capital en Algérie qui est marquée par sa grande diversité linguistique.

Le discours très valorisant du plurilinguisme dans ce pays facilite l'actualisation de la compétence en langue d'origine dans la vie quotidienne des petits enfants Algériens.

La transmission familiale doit entrer en résonance par rapport au contexte de vie des enfants, pour que la transmission aboutisse à une forme de reprise et réinterprétation de l'héritage familial. Les trois générations sont appelées à être à la hauteur des défis dans leur vie quotidienne.

1.3.2. **Transmission chez les parents mixtes :**

Pour Gabrielle Varro, « être mixte, cela signifie en général le mélange de choses qui ne vont pas ensemble »²¹ (Le sens du mot « mixte » n'est pas simple à interpréter et donne lieu à beaucoup de commentaires et de jugements. Nous essaierons de nous restreindre à la définition selon laquelle le couple mixte est défini comme « un couple constitué d'une personne qui appartient à la nation et d'une autre qui n'appartient pas à la nation d'un pays »²².

Cependant, il est bien clair que les différences dans le couple peuvent être d'ordre géographique, religieux, linguistique ou culturel. Dans le cadre de ce mémoire, nous parlerons de couples mixtes d'un point de vue linguistique et

²¹ Varro/Gebauer 1997 : 28.

²² Varro/Gebauer, 1997 :27.

culturel. Souvent, lorsqu'il s'agit de parler de cette mixité, on parle d'ailleurs plutôt de bi culturalité (même si la notion de « culture » serait également à définir), ce sont les facteurs linguistiques et culturels qui sont mis en jeu.

1.3.3. Les motivations de transmission du français à ses enfants :

Les citations qui vont suivre montrent à quel point l'expérience personnelle positive est importante pour une transmission réussie, pour l'influence sur le bilinguisme des enfants et à quel point la valeur symbolique de ce dernier est importante pour les parents.

Les parents projettent en effet leurs propres expériences sur leurs enfants et veulent leur épargner toute expérience négative et bien sûr leur faire vivre les aspects positifs du bilinguisme en espérant obtenir des résultats. De plus, ils sont conscients des enjeux de cette entreprise et de leurs propres motivations. En transmettant une partie d'eux même et de leur origine.

1.3.3.1 Transmettre une culture :

L'aspect de la culture est également important parce que l'on sait que l'acquisition du langage pour les petits enfants bilingues se réalise dans un contexte familial, où « chaque parent apporte ses façons de parler, ses noms et ses valeurs symboliques ». ²³

L'attribution d'une culture à une nation est une valeur essentiellement symbolique ici. Mais elle est importante car elle fait partie des valeurs représentées par les parents des bilingues qui confèrent à la culture une fonction identitaire. C'est

²³ Deprez, 1997 : 182

en effet par la transmission de ces valeurs que le sentiment identitaire pourra aussi se transmettre

1.3.3.2. Transmettre une langue :

Pour les parents interrogés, l'avantage à transmettre une langue ne saurait rester circonscrit à cette seule transmission : cela a aussi à avoir avec l'approche, le contact avec une langue ou des langues et la possibilité, un jour, de porter son choix sur une langue en particulier. Non seulement leurs enfants sauront parler deux langues, s'ils le veulent, mais ils auront également une autre manière d'appréhender les langues en général.

Beaucoup de parents interrogés, la conscience de la nécessité croissante d'avoir une compétence plurilingue est claire. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre le français, mais aussi d'acquérir une compétence plurilingue et une capacité de communication internationale dans laquelle la langue que l'on utilise finalement ne joue pas un grand rôle : c'est plutôt un outil qu'un symbole de l'identité.

Il nous a semblé important ici de mettre l'accent sur le processus de la décision qui incitera les parents à choisir telle langue plutôt que l'autre. Les parents bilingues qui ont vécu un bilinguisme positif sont prêts à se donner beaucoup de mal pour transmettre ce bilinguisme.

La volonté de transmettre, des parents est primordiale pour l'acquisition et l'acceptation de la langue de leurs enfants. La vision de leur propre bilinguisme n'est pas déterminée par leur compétence réelle mais elle est une projection de leur volonté.

1.4. L'influence des grands- parents dans la transmission des langues :

Il arrive parfois dans une famille plurilingue qu'une langue soit mise de côté, face au monopole de la langue du pays de résidence. Si un enfant n'utilise plus une

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

langue, ses connaissances dans celle-ci risquent de diminuer fortement, jusqu'à disparaître totalement dans certains cas extrêmes. Les langues qu'on transmet à son enfant sont un cadeau qu'il convient toutefois d'entretenir.

La perte d'une langue peut entraîner la fragilisation des liens avec la famille restée au pays d'origine, ou avec ce pays d'origine lui-même. Pour éviter cela, il est important que l'enfant reçoive une stimulation suffisante dans chacune de ses langues.

Le contact régulier avec des membres monolingues de la famille est idéal, et en particulier avec les grands-parents. La plupart du temps cette situation du plurilinguisme est inconnue aux nouveaux grands-parents, qui peuvent se montrer inquiets à l'idée que leurs petits-enfants ne les comprennent pas.

Le plurilinguisme effraie car il s'agit d'une situation assez rare, et les personnes qui n'ont que très peu voyager ou eu affaire au mélange des cultures se retrouvent alors devant l'inconnu. Certains développent un sentiment de rejet envers les autres langues de leurs petits-enfants.

Certains regrettent également que la nouvelle famille multiculturelle ne reproduise pas les normes culturelles et familiales auxquelles ils sont accoutumés, et se trouvent désorientés face à ce mélange des cultures.

Pourtant le rôle qu'ils ont à jouer est essentiel. Ils sont les représentants d'une partie de l'héritage culturel de leur famille, et doivent pour cela réussir à surmonter leurs hésitations.

Conclusion :

Pour conclure au sujet des motivations des parents interrogés, nous avons pu constater que les personnes dont le bilinguisme est « réussi » (qui se disent bilingues et n'ont pas de sentiment d'insécurité de la langue) évoquent la motivation

Le contexte sociolinguistique

Chapitre 1

de transmettre quelque chose d'eux-mêmes, une partie de leur identité. Celles qui se sentent moins sûres de leurs compétences linguistiques évoquent la transmission d'une langue, la nécessité de parler plusieurs langues. Pour toutes les personnes interrogées, le lien affectif à la langue (au français) est fort, quel que soit le niveau de compétence linguistique.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Après avoir exposé dans le premier chapitre, la situation du plurilinguisme caractérisant la société Algérienne, nous essayerons dans ce deuxième chapitre titré « cadre théorique et méthodologique », de se focaliser sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche. Afin, de cerner au mieux notre sujet d'investigation. Tous cela va constituer la première partie de ce deuxième chapitre que nous avons incorporé sous l'intitulé « cadre théorique de la recherche » Ainsi nous parlerons du phénomène de contact de langues, et de représentations sociolinguistiques.

Dans la deuxième partie de ce chapitre intitulé « cadre méthodologique de la recherche » nous tenterons de soulever le voile sur la démarche empruntée pour la réalisation de l'enquête sociolinguistique que nous avons mené chez quelques parents juristes.

1. Cadre théorique de la recherche :

Dans cette première partie du second chapitre, nous allons faire le point sur le concept de représentation. On va voir la genèse de ce dernier en sociologie, puis son développement en psychologie sociale, pour ensuite le situer dans notre champ d'étude à savoir la sociolinguistique. En effet, Ferdinand de Saussure définissait les grandes lignes d'une linguistique qui ne se soucie que des structures internes de la langue, c'est-à-dire son intérêt se penche principalement sur le principe d'immanence. Celui-ci, en linguistique procède de l'idée que la langue pourrait être analysée en tant que produit, c'est-à-dire sans faire appel à certaines conditions qui accompagnent la situation de communication comme les conditions individuelles, historiques et situationnelles. Prendre appui sur ce principe conduit le linguiste à se préoccuper uniquement des propriétés internes de la langue. Par propriétés internes, on fait allusion à la conception selon laquelle l'étude d'un énoncé pourrait se faire sans dépasser le cadre de l'énoncé lui-même, c'est-à-dire, sans tenir compte de la situation de prise de parole. En d'autres termes, l'étude d'un énoncé donné pour les tenants de

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

l'immanence, pouvait être de nature syntaxique, lexicologique, sémantique et non pas sociolinguistique.

à l'opposé, le comparatiste français Antoine Meillet, fortement inspiré par la pensée Emile durkheimienne, met l'accent sur le rapport entre la langue et la société et ce dans un article intitulé ; comment les mots changent de sens¹. Il montrait les liens existants entre les variantes linguistiques et les milieux sociaux en expliquant comment interagissent et se combinent les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux.

Pour lui, l'interaction des faits linguistiques, historiques et sociaux se répercutent inévitablement sur le changement du sens des mots. Meillet considérait la langue comme un fait social et le linguiste devait s'assigner comme tâche de préciser à quelle structure sociale correspond une structure linguistique donnée. On se rend compte que les idées de Meillet s'opposaient à propos de la langue à celle de Saussure même si cette opposition demeurait latente.

Comme le souligne Henri Boyer comme suit : « La sociolinguistique est une science de l'homme et de la société qui à émergé, voilà près d'un demi siècle, en tant que territoire disciplinaire déclaré, « labellisé » pourrait-on dire, de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure »².

La sociolinguistique est constituée comme une discipline à part entière au début du XXe siècle. Elle est un des domaines de recherche moderne de la linguistique. W.Labov affirme que : « la sociolinguistique est la linguistique »³, c'est-à-dire, la linguistique étudie les pratiques langagières dans une société, et la sociolinguistique

¹ Revue trimestrielle langage et société n° 88 LABOV William. Paris Dunot, 2003.

² Boyer H., 2001, « introduction à la sociolinguistique », Paris, Dunod.

³ Labov W., 1976, sociolinguistique, paris, Ed.De Minuit. p.200-201.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

étudie les rapports entre la langue et la société en prenant en charge les différents langages existants dans une société donnée.

L'objectif majeur de la sociolinguistique est le langage humain sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ; le linguiste cherche alors à comprendre d'une manière scientifique la place du langage dans la vie des êtres humains et la façon dont il est structuré pour subvenir à certains besoins et accomplir certaines fonctions. Son postulat de base est que toute langue et quelque soit la civilisation de ses locuteurs ; est susceptible d'être étudiée afin de mieux concevoir le langage en général et ses implications théoriques.

Elle comprend un nouveau point de vue sur la langue et la communication humaine, qui intègre des paramètres que seule la linguistique peut prendre en considération, et dont souvent elle se manifeste en raison de leur apparente subjectivité : attitudes des locuteurs.

1-1. La notion de représentation en sociolinguistique :

Une langue n'est pas qu'un instrument de communication, mais, elle est aussi considérée comme souvent un véhicule des idées et des représentations. Ces dernières se construisent par le langage, tandis que les idées circulent généralement à travers certaines expressions et mots prononcés ou écrits. Aujourd'hui, la représentation est mentionnée comme notion capitale dans toute approche sociolinguistique, aussi elle est de plus en plus présente dans toutes les études portant sur les langues.

Vers le XIXème siècle et à travers l'étude des religions et des mythes. E. DURKHEIM, propose d'étudier le concept de représentation d'une manière scientifique, il écrit : « La vie collective, comme la vie mentale de l'individu est faite de représentations »⁴. Ainsi il élabore le concept de « représentations collectives »⁵.

⁴ Emile D., 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de métaphysique et de morale* [en ligne]. p. 274. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/> consulté le 2/03/2015.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Pour ce sociologue, les premiers systèmes de représentations conçus par l'homme sur le monde et lui-même sont d'origine religieuse.

Au XXème le psychosociologue S. MOSCOVICI ravive le concept représentation en lui attribuant l'adjectif social. Un concept qu'il définit comme étant : « un instrument d'orientation de la perception des situations et d'élaboration de réponses »⁶. Le même terme est repris par D. JODELET (1989) quant à elle, ce concept désigne : « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble sociale »⁷. Sa définition semble avoir la même signification que celle d'EMILE. DURKHEIM à travers l'emploi des mots partage et commun que ce dernier résume en collectives.

Dans notre domaine d'investigation qui est la sociolinguistique, nous nous intéressons surtout aux représentations linguistiques, c'est-à-dire : les représentations relevant du discours épi linguistique.

Nous débiterons notre réflexion par la définition fournie par H. Boyer, pour ce sociolinguiste, le fait que la langue soit un fait sociale, les représentations qui portent sur la langue sont aussi des représentations sociales. Ainsi que l'affirme dans ce passage : « on peut raisonnablement considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales fonctionnant de manière autonome dans certaines secteurs des sciences du langage »⁸. Cependant, les sociolinguistes emploient généralement le terme représentations linguistiques afin de désigner les images mentales positives ou négatives que se font les locuteurs à l'égard d'une langue donnée. Ainsi D. Gooding utilise ce terme afin d'exprimer tous ce qui : « se rapporte à l'idée d'une image positive ou négative

⁵ Ibid.

⁶ Moscovici cité par BAGGIO S., 2006, *psychologie sociale*, Bruxelles, De Boeck, (Coll) Ouvertures psychologiques, p101.

⁷ JODELET. Cité par JOSETTE V., 2005, « la dynamique des représentations sociolinguistique en contexte plurilingue, le cas de Tanger », Paris, l'Harmattan, p63.

⁸ BOYER H., cité par VIRASOLVIT J., 2005, « *La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de Tanger* », Paris, l'Harmattan, p63.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

attribuées aux langues en usage dans une communauté donnée »⁹. C'est-à-dire, tous ce qui a l'air d'un jugement linguistique. Ce jugement peut être positif ou négatif selon la subjectivité du locuteur. P. Bourdieu, pour sa part considère que : « la langue, le dialecte ou l'accent, réalité linguistique, sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation de connaissances, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés »¹⁰. A travers cette définition, nous pouvons dire que les représentations ne portent pas seulement sur la langue mais aussi sur ses usages, en un mot, sur tous ce qui est linguistique.

A travers les définitions précédentes, nous pouvons dire que les représentations linguistiques sont un ensemble de connaissances non-scientifiques que partagent les membres d'une communauté linguistique donnée. Sur la scientificité et la véracité de ces représentations, N. Gueunier écrit : « les représentations sont donc liées aux idéologies, ce qui ne signifie pas qu'elles sont nécessairement fausses : elles sont seulement d'un autre ordre que les connaissances conceptualisées ».¹¹ Des connaissances individuelles, qui à travers des rencontres ou des discussions ordinaires circulent constamment au point de devenir collective et communautaire.

A ce niveau, J. Virasolvit stipule que la représentation linguistique peut être : « individuelle, sociale, collectives, les unes influant sur les autres. Elle est d'abord une passerelle entre le monde individuel et le monde sociale »¹².

Le concept de représentation est différemment conçu par les chercheurs. Il peut être désigné par les termes :

- Sentiments, opinion selon P. Dumonde : « les représentations proprement dites, ces dernières devant être fondées sur l'analyse du contenu et des formes

⁹ GOODING D., Cécile Canut., 1998, « *Imaginaires linguistiques en Afrique : attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités?* Paris, L'harmattan, p75.

¹⁰ BOURDIEU P., cité par CANUT C., Op Cit. p74.

¹¹ GUEUNIER N., *les représentations linguistiques*, in M - L MOREAU, *sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Madraga. P247.

¹² VIRASOLVIT J., 2005, « La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de Tanger », Paris, l'Harmattan, p 63.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

de discours épi linguistique où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments ou des opinions sur le langage, la langue ou les contacts de langues »¹³.

- Images, positions, idéologiques, croyances selon J-L Calvet : « les représentations [...] sont constituées d'images des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratique linguistiques »¹⁴

Qu'il s'agisse de représentations, d'image, de croyances, d'opinion, de sentiment ou d'idéologie linguistique, A-M. Houdbine préfère utiliser le terme imaginaire linguistique. Elle n'hésite pas à réfuter les termes de « attitudes » et « représentations » en raison de leur polysémie. Elle écrit que : « Cette notion venant subsumer ce qu'il est convenu de désigner par conscience ou idéologie ou opinion ou encore sentiments, linguistiques ; tous termes qui font problème d'être des notions peu ou mal définies »¹⁵.

Pour elle : « le terme imaginaire a alors été préféré à celui d'attitude ou de représentation étant donné leur polysémie et en particulier celle de ce dernier, même si cette notion emprunté à la psychologie (représentation mentale) puis à la sociologie (représentation collective selon Durkheim, représentation sociale selon Moscovici) était de plus en plus utilisée en linguistique »¹⁶.

Il définit l'imaginaire comme étant : « le rapport du sujet à la langue. Il est repérable et repéré dans les commentaires évaluatifs sur les usagers ou les langues. Les analyses alors menées sont dites scientifiques-descriptives, objectives. Elles ont pour matériel les opinions, sentiments, attitudes, rationalisation, en un mot l'imaginaire collectif - comme disent les historiens des mentalités- ou l'imaginaire personnel »¹⁷.

¹³ Cité par AKIL H., 2012, *l'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite francophone* », Mémoire de Magister, Université de Mouloud MAMMERI de TIZI-OUZOU. P 19.

¹⁴ CALVET J-L., cité par AKIL H., ibid. p19.

¹⁵ Cité par MAHROUCHE N., 2008, *Pratiques langagières et représentations de l'espace urbain de quelques quartiers de Bejaia ville*, Mémoire de Magister, université d'Abderrahmane MIRA de Bejaïa. P19.

¹⁶ ADAMOUE E., 2002, *l'imaginaire linguistique*, Paris, l'Harmattan, p11.

¹⁷ Ibid. p17.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

1.2. La dynamique des représentations sociales :

En 1961, MOSCOVICI a précisé qu'il y a deux processus majeurs qui interviennent dans la genèse des représentations sociales. Il explique la transformation d'une connaissance en représentation via le social et vice versa : ce sont l'objectivation et l'ancrage. Ces processus visent l'élaboration et le fonctionnement d'une représentation sociale.

1.2.1. L'objectivation

Elle permet de se rendre compte de la manière dont on sélectionne l'information socialement disponible et de rendre concret ce qui est abstrait. L'objectivation permet aux individus de s'appropriier et d'intégrer des phénomènes ou des savoirs complexes. Par le biais de ce processus, les gens transforment ces phénomènes ou ces informations en images.

Ainsi, au terme du processus d'objectivation, l'individu disposera d'une structure hiérarchisée d'éléments, une pré-représentation en quelques sortes. Objectiver des éléments abstraits, complexes, nouveaux, revient donc selon C.BONARDI et N. ROUSSIAU "à les transformer en images concrètes, significantes, que l'individu peut concevoir clairement et assimiler ensuite"¹⁸.

1.2.2. L'ancrage

Pour Denise JODELET¹⁹ c'est l'enracinement social de la représentation de l'objet, l'individu peut construire et reconstruire la réalité en intégrant l'information de l'objet ou les schémas qui ont été construits à propos de cet objet, dans les schémas préexistants. En effet, grâce au processus d'ancrage, l'objet de la représentation pourra s'intégrer dans le système de valeurs de l'individu. Cela se produit dans une sorte de comparaison des informations nouvelles ou déjà présente au stock de catégories

¹⁸ BONARDI C., & ROUSSIAU N., *LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES*, Donud, Paris, 1999, p.24

¹⁹ JODELET D., représentations sociales, phénomènes, concepts et théorie, in MOSCOVICI Serge, introduction à la psychologie sociale, vol1, Larousse, Paris, 1984, p. 371

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

familiales et fonctionnelles que l'individu possède et qui sont aisément accessibles en mémoire.

1-2. La norme

La notion de norme constitue le point d'articulation névralgique de la théorie variationniste. Nous ne pouvons pas parler de la variation sans évoquer le concept de norme. Ce terme a depuis Saussure fait l'objet de plusieurs définitions. L'arrivée de la sociolinguistique a encore floué le terme. Nous pouvons donc relever trois étapes de l'évolution épistémique du terme norme.

La notion de norme en grammaire renvoie à l'ensemble de règles qui régissent une langue. Elle est prescriptive et prescriptive : dite et ne dites pas. Est considérée comme norme toute langue correcte.

La norme est tout ce qui relève du Normal, du normatif et de l'idéal. Georges Mounin (1993), dans son Dictionnaire de la Linguistique définit la norme de la façon suivante : « Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage")...La norme est à la fois arbitraire (choisit parmi tous les usages de la langue ceux d'entre eux réputés corrects, le « bon usage »²⁰.

Elle le fait au nom d'arguments divers, reposant sur l'étymologie, le sentiment du beau linguistique, la filiation avec d'autres langues (en particulier le latin), la légitimité des locuteurs ou des prescripteurs (essentiellement les « bons auteurs », et stable puisqu'elle est assumée et transmise par des institutions comme l'Académie française (en France), le haut commissariat à l'arabe (en Algérie) et l'école. A titre d'exemple en arabe scolaire, la norme est la langue enseignée à l'école. Il est utilisé dans des

²⁰ MOUNIN G., 1971, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Editions Seghers.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

situations formelles. En linguistique, la norme est prise au sens que donne Saussure à la langue : « un système de signes abstraits ».

Contrairement à la grammaire, la norme linguistique n'est pas prescriptive. Il n'y a pas de bon usage. Olga Ozolina explique qu' « on devrait parler de la norme conformément à la conception théorique de langue ». Elle ajoute que deux approches s'y présentent dans ce cas. « Dans le premier, la langue apparaît en tant que système de signes parmi d'autres systèmes de signes. La norme y est attachée à la compétence, à l'idée de la justesse et de la grammaticalité. » (Ibid.)

Du point de vue de la linguistique communicative, explique Olga Ozolina (Ibid.) .la norme apparaît en tant que phénomène communicatif qui la traite comme «stabilité élastique». Ici la norme est prise comme catégorie purement linguistique, stylistique et culturelle. Certains linguistes de leur côté subdivise la norme linguistique en norme objective (comme l'usage accepté par toute la communauté), norme impérative (standard) et norme subjective (usage individuel) (N. Guennier 1982: 23).

En sociolinguistique, la norme s'efface au profit de la variation. Pour Baylon²¹ « La norme linguistique n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe des normes sociales. Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. La mépriser n'entraîne des sanctions que dans l'enseignement ».

Mais d'un autre point de vue, dans des sociétés où des puristes protègent la langue et où l'Etat même légifère, ce qui est le cas en France, en Algérie pour l'arabe, les journalistes, les écrivains, les publicistes, etc.

Risquent également d'être interpellés, s'ils commettent des infractions" (Bodo Muller : 264, 1985). Donc, dans ce cas la norme est normative. En ce sens, la norme garde toujours sa première conception : En sociolinguistique, contrairement à la grammaire et à la linguistique structurale la norme prend un autre sens, Il s'agit d'un ensembles de pratiques langagières et sociales que partage une communauté linguistique, En

²¹ Baylon (1991, pp. 161-162)

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

sociolinguistique, on ne parle pas proprement dit de norme mais de pratiques langagières et sociales qui caractérise une communauté donnée, Il s'agit en fait de la/les langue/s parlées par un/des locuteurs/s.

D'après la théorie du sociolinguiste William Labov (1978), chaque groupe social secrète ses propres normes linguistiques par rapport auxquelles se situent ses membres. Ce phénomène est valable aussi bien aux groupes socialement dominants qu'aux groupes collectivement défavorisés. Les acteurs les plus légitimes du groupe sont ceux qui se conforment le plus strictement à ces normes.

Par contre, ceux qui se rapprochent d'une norme extérieure au groupe – fût-elle le bon usage – font figure de marginaux et peuvent même en être exclus. C'est cette définition de la norme qui a amené Labov à reconsidérer la notion de communauté linguistique. D'après lui, il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue²².

Marie-Louise Moreau dans son article distingue les types de normes suivants:²³

- les normes de fonctionnement (habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté, règles qui sous-tendent les comportements linguistiques d'un sous-groupe).
- les normes descriptives (ce sont les "normes de fonctionnement" rendues explicites par les descriptions qui en sont faites. Mais ainsi, ce sont les normes de certains sous-groupes seulement qui sont décrites : on ne s'intéresse le plus souvent qu'à quelques-uns des groupes possibles ; on n'a pas toutes les règles de fonctionnement de tous les sous-groupes)

²² (Labov, 1976 : 228)

²³ Marie-Louise Moreau (1997), dans son article "Les types de normes" distingue les types de normes .

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

- les normes prescriptives (il s'agit de règles sélectives, normatives) : sont sélectionnées ici les règles du modèle à rejoindre ; on a là une description de la norme).
- les normes évaluatives (ces normes se situent sur le terrain des attitudes et des représentations. Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes préconisées ; elles entretiennent des relations complexes avec les normes prescriptives. Elles contribuent grandement à la hiérarchisation.)
- les normes fantasmées (ici on est toujours dans le domaine des représentations ; le groupe se forge un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement qui n'ont souvent guère de zone d'adhérence avec le réel !).

Nous retiendrons enfin que la langue est redéfinie comme un système qui manifeste un ensemble de variations dans ses usages, et dont l'approche sociolinguistique permet de décrire la structuration, en relation avec les représentations partagées (normes, valeurs, attitudes) par la communauté linguistique

1.3-La notion de contact de langues :

« William Weinrich », est le premier à avoir recouru à l'utilisation du terme de contact de langues dans les années 50, pour l'auteur « on dira que deux langues et d'avantage sont en contact, si elles sont utilisées tour à tour par les mêmes personnes ».

La situation de contact de langues caractérise le comportement langagier d'un individu chez lequel est observée une présence simultanée de plusieurs langues.

Dans certaines situations, l'individu est amené à utiliser deux systèmes linguistiques ou même parfois trois. Dans ce sens, Jean Dubois précise : « le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

utiliser deux ou plusieurs langues »²⁴. Il est certain qu'à force d'utiliser plusieurs langues, le comportement langagier de l'individu sera influencé, pour Hamers, cette influence s'affirme avec le contact de langues : « toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu »²⁵.

Mais la situation de contact de langues touche des milieux dans lesquels existe deux ou plusieurs langues, ainsi pour George Ludi et Bernard Py dans leurs ouvrage « Etre Bilingue », « le contact de langues suppose l'existence de locuteurs bilingues est mis en jeu des relations diversifiées au sein des domaines cognitive-émotionnels et sociopolitique de l'individu, il peut cependant conduire à des conflits linguistiques relatif à son identité personnelle et sociale »²⁶

L'observation des pratiques linguistiques montre, à travers diverses études récentes, qu'il existe plusieurs langues en usage sur le territoire national. Ces langues (berbère, arabe, français) se côtoient non seulement dans la société, mais aussi dans le cerveau des locuteurs. En effet, les citoyens algériens sont bilingues ou plurilingues. L'étude de ces dernières montre aussi que les langues se mélangent dans les énoncés produits (pratique de l'alternance codique ou « code switching ») et s'influencent les unes les autres. Ce phénomène de contact de langues peut aussi provoquer l'émergence des autres concepts comme le plurilinguisme, l'alternance codique, l'emprunt, xénisme et l'interférence linguistique.

1.3.1. L'alternance codique ou le code switching :

Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés (bilingues) il ne s'agit plus ici d'interférence mais nous pourrions dire de collage,

²⁴ Dubois J., 1994, (dir), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

²⁵ Hamers J. -F., 1997, « Contact de langues », in Moreau. M-L (éd), *Sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardaga.

²⁶ Lûdi. G., Py. B., 2003, *Etre plurilingue*, PETER LANG, Bern.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

du passage en un point du discours d'une langue à l'autre que l'on appelle mélange de langues J.Gumperz définit l'alternance codique dans une conversation comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous systèmes grammaticaux différents »²⁷. Les sociolinguistes pensent aujourd'hui que le code switching désigne un changement ou une alternance de langues ou variétés de langues dans un discours (le discours publicitaire) par exemple, ou conversation.

En effet plusieurs définitions peuvent être prises en considération dans le cadre de notre travail. Comme celle de P. Gardner Chloros : « Il y a code switching parce que la majorité des populations emploie plus qu'une seule langue et que chacune de ces langues a ses structures propres ,de plus chacune peut comporter des dialectes régionaux ou sociaux, des variétés et des registres distincts dans un discours ou une conversation. »²⁸. Selon les segments alternés dans le discours, nous pouvons avoir trois types d'alternance codique :

- Une alternance intra phrastique : se dit des structures syntaxiques qui appartiennent à deux langues différentes se retrouvent dans une même phrase dans le cas d'un rapport grammatical très étroit (du style nom+complément). Mais justement cette étroitesse dans les syntagmes fait que l'on peut être induit en erreur, et confondre cet alternance de code avec un simple bilinguisme, Pollack dit à ce propos :

²⁷ Gumperz J., 1989, Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative, Université de la Réunion, Ed. L'Harmattan, p.57.

²⁸ Gardner.p-Ch., 1983, « code switching : approches principales et perspectives » dans « la linguistique » vol 19fasc, 2, p21.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

« L'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives »²⁹

- Une alternance inter phrastique : dite aussi phrastique, lorsque les unités interchangées sont plus longues, à ce stade on parle alors de phrases ou de fragments de discours lors d'une production d'un locuteur ou de deux locuteurs lors de la prise de parole.
- Une alternance Extra phrastique : quand les éléments alternés renvoient à des expressions idiomatiques, appartenant à une communauté spécifique dans le cas des proverbes, des maximes, des citations par exemple.

1.3.2-Les phénomènes liés aux contacts de langues :

Intéressons-nous, à présent, aux conséquences sociolinguistiques du contact de langues, qui se manifestent à travers :

1.3.2.1-Le bilinguisme :

Le bilinguisme est l'un des principaux aspects de la sociolinguistique moderne ; c'est l'étude des situations linguistiques où deux ou plusieurs langues sont en contact.

La notion de bilinguisme connaît diverses définitions, ce qui explique la complexité de sa détermination. Alors, laissons la parole aux spécialistes : Pour R.Galison et D.Coste, il s'agit de « toutes les situations où un individu est amené à utiliser alternativement des langues différentes ; l'interprète, le traducteur et même l'élève débutant dans l'apprentissage d'une langue étrangère se trouve donc dans une situation de bilinguisme ».³⁰

²⁹ Poplack Shana., 1997, « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et société* n°43, cité par THIAM Ndiassé. « Alternance codique » in MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique, concepts de base*. Sprimont, Mardaga, P. 32.

³⁰ Galison R. & Coste D., 1990, « Dictionnaire de didactique des langues », Paris, Ed. Hachette, p.100.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Cette définition est très simple et opérationnelle car elle ne rend compte ni du degré de maîtrise du locuteur des langues, ni de l'écart existant entre les différents systèmes en contact.

C'est de même pour William F. Mackey qui souligne que le bilinguisme constitue « l'utilisation de deux ou plusieurs langues par le même individu »³¹, c'est-à-dire que le bilinguisme désigne simplement une situation de contact de deux ou plusieurs langues.

Dans une autre définition il rajoute « le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à divers fins et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues »³²

Quant à André Martinet, « ...il est nécessaire de définir le terme de bilinguisme (emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas de maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause »³³.

Henri Boyer explique que « rares sont en effet les communautés nationales au sein desquelles ne s'est pas posée ou ne se pose pas la question de concurrence plus ou moins pacifique, plus ou moins violente et le plus souvent déloyale que peuvent se livrer deux ou plusieurs langues »³⁴. La société algérienne est donc une société bilingue car deux langues différentes -arabe et français- sont utilisées en permanence par les sujets parlants.

³¹ Mackey W-F., 1968, "The description of bilinguisme", Readings in The Sociology of language, Paris, Ed. Mouton, p.555.

³² Moreau.M-L., 1997, « *sociolinguistique. Concepts de base* ». Edition mardaga.

³³ Martinet A, in Khaoula.T-I. , 1995, Les Algériens et leur(s) langue(s). Elements pour une Approche sociolinguistique de la société algérienne, Alger, Dar EL-Hikma, p.60.

³⁴ Boyer H., 1996, Sociolinguistique : territoire et objets, Paris, Delachaux et Niestle, p.17.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Si certains envisagent le terme de bilinguisme dans un sens générique pour désigner les situations d'utilisation de deux, trois, voir plus de trois langues d'autres préfèrent distinguer selon le nombre de langues utilisées entre bilinguisme, trilinguisme, quadrilinguisme et plurilinguisme.

1.3.2.2- Le bilinguisme collectif :

Une collectivité (état, tribu, famille, etc.) bilingue ne veut pas dire que tout le monde parle deux langues (ou plus), mais c'est plutôt une question d'opportunité, celles qu'ont les gens de parler leurs langues, dans ce genre de contact inter communicatif entre les membres d'un groupe, il nous faut faire la part des choses entre un bilinguisme officiel ou se trouve être appliqué le principe de territorialité, c'est-à-dire chaque que personne se conforme dans ces choix linguistiques à ceux de son état, ville, région, etc. à contrario, l'état, la ville, ou la région peuvent, eux aussi, se plier à l'exigence linguistique d'un individu, ce que l'on nomme le principe de personnalité.

Sachons seulement que chaque institution pratique son propre bilinguisme, à deux modalités différentes. Vertical est le bilinguisme si la direction et le sommet de l'état travaillent dans une langue et le peuple et la main-d'œuvre dans une autre, en revanche, le bilinguisme est horizontal si celui-ci serre de liaison entre deux états voire plus.

1.3.2.3. Le bilinguisme individuel

Il faut savoir que le degré de bilingualité de chaque personne diffère, et tout dépend des contextes générateurs de compétences. La compétence bilingue est relative et à la nature des deux langues en présence, et surtout aux conditions de leur acquisition, faisant ainsi la part des choses entre le bilinguisme simultané ou consécutif, si les deux langues ont été acquises au même moment ou séparément.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

On parle aussi en termes de compétence qui créerait un écart dans l'emploi des langues, de bilinguisme enfantin dans le cas où on répond à la question : quand la langue a-t-elle été apprise ? Car, il est bien évident qu'une langue apprise dès la naissance d'un individu ou à l'âge adulte n'aura pas les mêmes incidences sur l'emploi de cette langue (en terme de compétence) ni les mêmes incidences aussi entre cette langue et la ou les autre(s) langue(s), ce qui générera un emploi différent, une fréquence différente du bilinguisme.

La compétence que peut acquérir un locuteur bilingue lors de l'usage de deux systèmes linguistiques différents ne dicte pas son comportement langagier, c'est-à-dire qu'un bilingue peut alterner entre deux codes linguistiques sans toutefois les confondre d'où le concept d'alternance codique, mais dans certains cas, il arrive au locuteur bilingue de confondre les deux langues quand son discours dans une langue donnée contient des éléments d'une autre langue, situation qu'on nomme interférence.

1.3.3-Distinction entre plurilinguisme et multilinguisme

Dans une distinction entre plurilinguisme et multilinguisme Fouad Laaroussi, considère le concept de plurilinguisme est utilisée pour désigner « des situations de coexistence de langues et de pluralités de communautés linguistique dans un espace donné ».³⁵

Cette situation est à différencier selon l'auteur du multilinguisme qui désigne « la capacité de maniement de plusieurs langues par un même individu » et pour « Jean Marie Essono » ; le plurilinguisme est vu comme étant « la faculté pour un individu ou groupe linguistique donnée d'utiliser deux ou plusieurs langues et d'en faire usage au sein d'une même communauté linguistique selon le mode de communication »³⁶ (relation familiale, administrative, ou sociale).

³⁵ LAROUCSI F., 1997, « Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? », Plurilinguisme et identité au Maghreb, Publication de l'université de Rouen n°233.

³⁶ ESSONO J-M., 1998, *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Le plurilinguisme, lui fait référence à la présence des différentes langues dans le pays :

- Le berbère, avec ses différentes variétés de parlers locaux.
- L'arabe, avec ses différentes variétés de parlers locaux.
- Le français, que l'on pourrait qualifier de standard.

1.3.4. La diglossie :

La diglossie est une situation de conflit linguistique qui se manifeste à travers les pratiques langagières, en ce sens, H. Boyer précise dans son ouvrage que Ferguson « fait la différence entre la variété haute (H), et une ou plusieurs variétés basses (L) d'une seule langue ou de deux langues génétiquement étroitement apparentées, et qui remplissent des fonctions différentes dans leurs sociétés respectives : H est réservée aux situations formelles et jouit d'un prestige plus élevé. Sa grammaire est plus complexe, en général H seul dispose d'une codification linguistique (normativisation) élaborée »³⁷. Louis jean CALVET indique, lui aussi, dans son ouvrage intitulé « la sociolinguistique » que Ferguson définit la diglossie comme : « la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'il baptise « variété basse » et « variété haute » »³⁸.

En outre, selon L,J CALVET, la diglossie est 'une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard ou des standard régionaux) , existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement très complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée [...], surtout étudiée dans

³⁷ BOYER, H, op, cit, p, 118

³⁸ Calvet, L, J 2002, la sociolinguistique, paris, PUF, p.42

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou à l'oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté''³⁹

2. cadre méthodologique de la recherche :

Après avoir mis l'accent sur les définitions de certains concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche, nous allons maintenant nous consacrer à la deuxième partie de ce chapitre « cadre méthodologique de la recherche ».

Dans ce qui suit, nous allons mettre l'accent sur l'outil d'investigation : le questionnaire, que nous avons choisi pour notre enquête, les différents types des questions d'un questionnaire, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de la réalisation de notre enquête.

2.1 choix du questionnaire :

« Le questionnaire est un outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales »⁴⁰ et comme il l'a bien signalé Henri BOYER « les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de représentations sociales/collectives »⁴¹.

Le questionnaire est une technique qui permet de se renseigner sur de nombreux aspects de la vie d'une large population. Nous avons opté pour cette technique de collecte de donnée puisque « le questionnaire constitue une technique de collecte de données fondamentale ; il est utilisé dans les recherches quantitatives menées auprès

³⁹ Calvet L, J , ibid, P 43

⁴⁰ BONARDI C. & ROUSSIAU N., op.cit., p.35

⁴¹ BOYER H., *INTRODUCTION A LA SOCILINGUISTIQUE*, Donud, Paris, 2001, p.41

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

de grands échantillons et doit permettre la mise en évidence de relations statistiques entre variables »⁴².

Cela va nous permettre de faire un prélèvement quantitatif et des comparaisons chiffrées.

2.2. Présentation du questionnaire

Notre questionnaire comporte onze questions seulement. ce choix est fait en vue de rendre le travail accessible aux enquêtés et aussi pour ne pas les ennuyer, les questions étaient fermées, semi fermées et ouvertes. Nous pouvons regrouper ces questions en trois grandes parties que nous allons exposer dans le tableau qui va suivre. Nous avons introduit notre questionnaire par ce qui suit « ce questionnaire sera utilisé dans le cadre d'un travail de recherche merci de répondre aux questions suivantes », nous avons seulement mentionné qu'il s'agit d'un travail de recherche sans pour autant donner beaucoup de détails, afin de ne pas influencer sur les réponses des parents, puisqu'il s'agit dans notre travail de représentation .

En dernier lieu, nous avons tenu à remercier tous ceux qui ont accepté de répondre aux questions de notre questionnaire par la formule de politesse suivante « merci de votre collaboration ».

2.3. Visées et objectifs des questions :

Le tableau qui suit montre de façon détaillée les visées et les objectifs des questions de notre questionnaire :

⁴² AISSANI Y., op. cit., p. 149.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

partie	Visées des questions	Objectifs des questions
Première partie De la première question à la quatrième	L'identification sociale	Ces cinq questions sont conçues autour des variables sociales : âge, sexe, le lieu de résidence, et enfin les langues acquises, maîtrisés et utilisés au quotidien par les enquêtés. Nous avons à travers ces questions cerner leur l'origine ethnique.
Deuxième partie La cinquième question et la sixièmes	Les langues en usage	Nous allons à travers ces deux questions, atteindre la fréquence d'usage des langues, tout en ayant un intérêt particulier à celle de la langue française.
Troisième partie. Les cinq dernières questions	Les représentations sociolinguistiques	Ces questions portent directement sur les représentations que se font les parents des langues transmise à leur enfants et le pourquoi de leur choix.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Ce Tableau représente : un récapitulatif des visées et objectifs des questions.

2.4. Déroulement de l'enquête :

L'enquête a été réalisée vers la fin du mois d'avril et début du mois de mai de l'année en cours. Elle a ciblé les parents juristes en mettant l'accent sur le choix des langues à transmettre à leurs enfants, à savoir que leur domaine est basé sur la langue arabe, et la région de Bejaia connue pour être région kabylophone.

2.5. Dépouillement des questionnaires :

Le dépouillement des questionnaires s'est fait manuellement, l'analyse des résultats s'est focalisée sur le contenu. Nous avons combiné deux méthodes d'analyses : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. Dans l'analyse quantitative, nous avons tenté de mettre en évidence les différents rapports entre les résultats obtenus et les différentes variables possibles, afin de dégager certains éléments clés. Dans l'analyse qualitative, nous avons étudié quelques énoncés produits par apprenants comme réponses aux questions ouvertes et semi fermées.

2.6. Difficultés rencontrées :

Parmi les difficultés rencontrées, il y a le refus de certains parents à participer à notre enquête pour des raisons qu'on ignore, et la non disponibilité pour certains, la non maîtrise de la langue française pour d'autres, et le complexe de ne pas pouvoir répondre, ou de commettre des erreurs lors de l'écriture, il y a même ceux qui demandent d'écrire à leur place, mais un nombre assez important des enquêtés ont accepté volontairement de répondre au questionnaire.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre, que nous avons divisé en deux parties, l'une consacrée à une brève explication de quelque concept théorique ; tel que les représentations sociales, contact de langue, et la diglossie. Ensuite, nous avons consacré les dernières pages de ce chapitre pour expliquer et justifier la méthodologie à laquelle nous avons eu recours. De ce fait, nous allons consacrer le chapitre qui suit à l'analyse et l'interprétation des résultats aux quels nous avons abouti. Ce troisième chapitre consacré à l'exploitation du corpus que nous avons pu constituer va donc nous permettre de cerner les représentations que se font les parents à l'égard des langues à transmettre a leurs enfants dès leur jeune âge.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

Après avoir tenter de donner un aperçu théorique de notre thème, puis de présenter les objectifs des questions posées. Nous allons exploiter dans la présente partie titrée « analyse et interprétation des données » les résultats des questions portants sur les représentations des parents vis-à-vis de la langue enseignée à leurs enfants dans le milieu familial. Notre analyse essaie de mettre en évidence les facteurs qui influencent les représentations et l'intérêt à la langue transmise.

1. Présentation du public d'enquête

Comme nous l'avons déjà signalé, le public de la présente enquête est constitué des parents juristes. L'échantillon sur lequel nous avons mené l'enquête est de 80 parents. Les enquêtés sont tous de la ville de Bejaia. L'âge de ces parents est selon des catégories : 20 à 29, et 30 à 39 et 40 et plus. Dans notre échantillon, nous comptons 39 femmes et 41 hommes.

Pour notre analyse, nous avons pris en considération les variables qui nous semblent pertinentes la variable âge et la variable sexe.

1.1. La variable âge

La variable âge joue un rôle essentiel dans la différenciation sociolinguistique. Assurément, appartenir à une certaine génération d'usagers de la langue est un facteur important dans la différenciation des pratiques linguistiques.

En ce sens P. THIBAUT définit la variable âge comme : « la différenciation sociolinguistique selon l'âge des locuteurs est l'une des clés maitresses pour la compréhension de la dynamique des communautés linguistiques »⁴³ Une femme

⁴³ THIBAUT, P, 1997, « Age », in Moreau, M- L, (éd), *sociolinguistique concepts de base*, liège, Mardaga, p.20

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

adulte n'utilise pas le même registre de la langue que qu'une jeune lycéenne adolescente

En France, le parler des jeunes des cités est un phénomène accentué et prend de plus en plus d'ampleur dans la société française dans la mesure où il rend compte du phénomène de diversification linguistique. Pour ces jeunes de la banlieue française, le verlan (parler verlan, à l'envers) est l'un des moyens de se distinguer des autres locuteurs des autres endroits.

2.2. La variable sexe :

La sociolinguistique a mis l'accent sur le rôle de cette variable, dans ce sens, une différence entre les pratiques langagières des hommes et celles des femmes a été démontré par plusieurs travaux qui ont été faits à ce propos. Les hommes utilisent des formes linguistiques dévalorisées, ils peuvent passer d'un registre à un autre sans que cela leur pose de problème, tandis que les femmes préfèrent utiliser des pratiques linguistiques plus nommées. Plus sensible que les hommes aux modèles de prestige, les femmes utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives.

Les femmes choisissent des pratiques linguistiques qui leur permettent de se mettre en évidence et de s'affirmer en tant qu'individu à part entière dans la société. Cette attitude est due à un sentiment d'infériorité par rapport à l'homme. Et ce qui les pousse à transmettre des langues valorisantes à leurs enfants, pour offrir un certain privilège d'évolution à ces enfants dans leur vie, dans ce sens C, BAYLON en parle « les jeunes générations n'ont pas pu apprendre leur langue 'maternelle' étant donné que leur mères, qui transmettent aux jeunes enfants tout système sémiotique d'une communauté, ont été les premiers à l'abandonner »⁴⁴

⁴⁴ BAYLON C., Sociolinguistique, société, langue et discours, op, cit.p.177.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

2. présentation des variables sociales

2.1. répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe

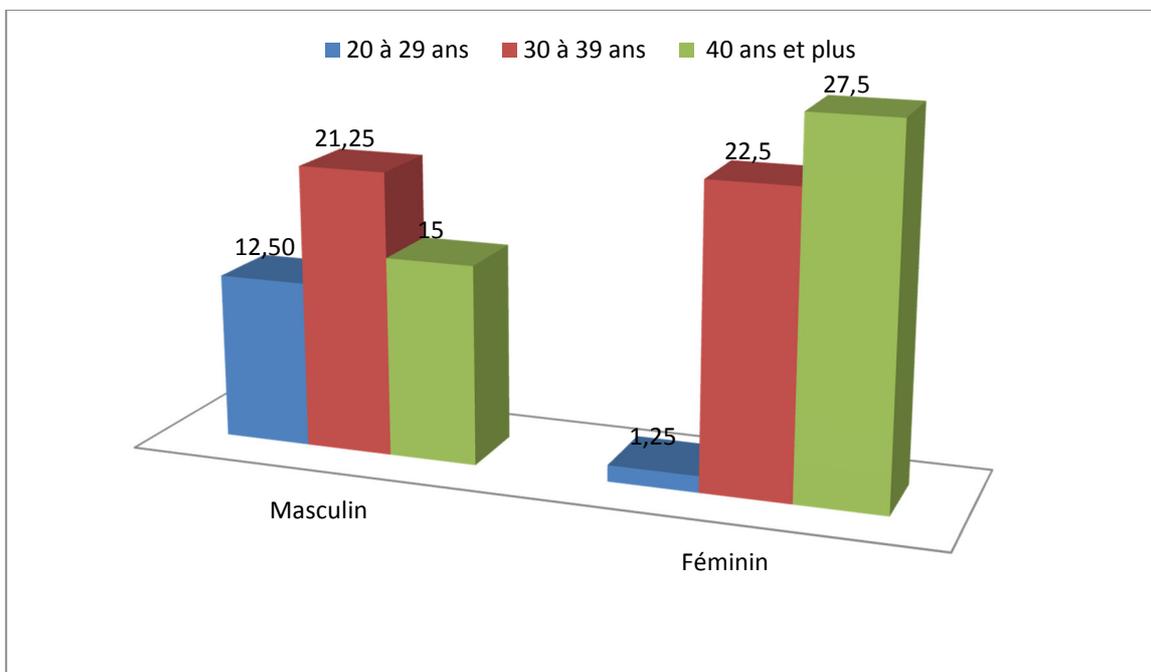


Figure 1 : répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe

Comme nous pouvons le lire dans la représentation graphique ci-dessus, notre échantillon se compose des parents appartenant aux deux sexes, et de tranches d'âge différentes allant de 20 à 29ans, 30 à 39ans et enfin 40ans et plus, on remarque que les enquêtés femmes âgés de 40ans et plus sont supérieures, soit 27.5% à seulement 15% des enquêtés hommes âgés de 40 ans et plus. Et vient en deuxième position les parents femmes âgés de 30 à 39ans soit 22.5%, à 21.25% des hommes, Et enfin, la tranche d'âge 20 à 29ans avec un pourcentage de 1.25% de femme, à 12.50% pour les hommes. Le total de nombre de femmes est de 51 par rapport à 9. Soit 84.99% enquêtés femmes par rapport aux hommes avec un total pourcentage de 14.99%.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

2.2 Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence et la langue d'enseignement

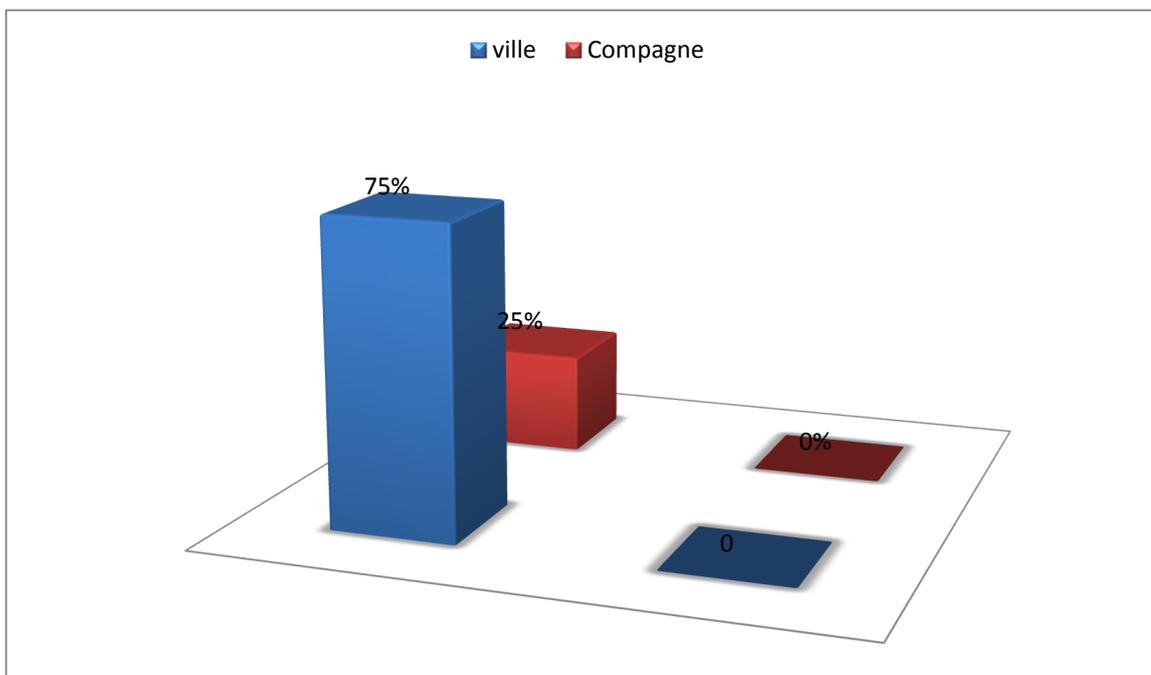


Figure 2 : le lieu de résidence et la langue d'enseignement

A travers les constatations faites du graphe ci-dessus, nous pouvons dire que la totalité des enquêtés sont de la ville de Bejaia, et cela, parce que notre enquête s'est déroulée à la ville de Bejaia, pas en campagne. Et nous remarquons, que 25% des enquêtés ont eu la langue française comme langue d'enseignement, quant au reste de la population enquêtés leur formation s'est faite en arabe au sien de l'universitaire soit 75%.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

2.3. Les langues acquises des enquêtés

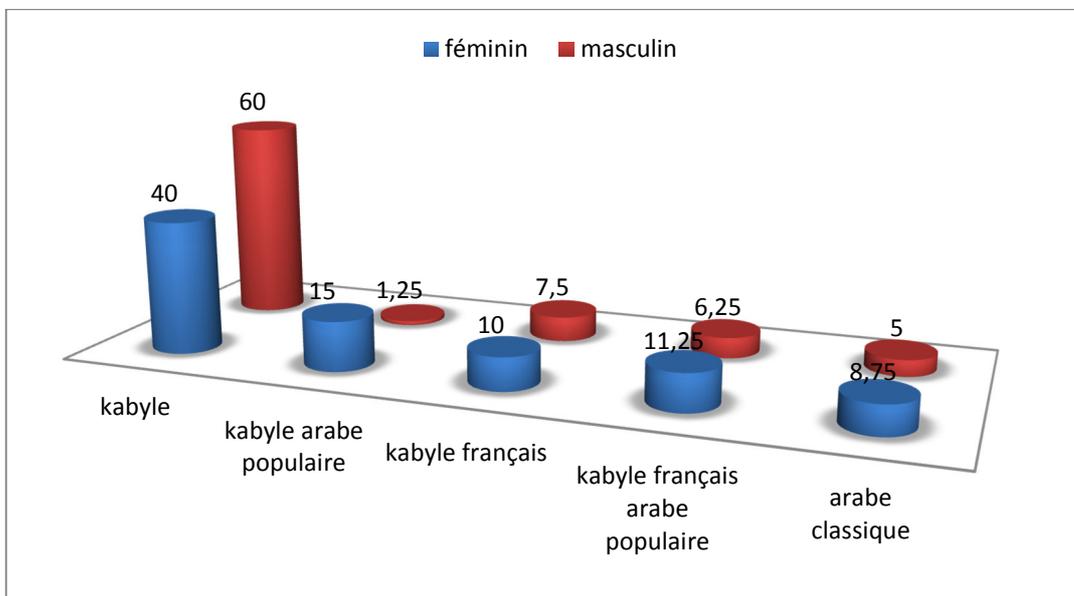


Figure 3 : les langues acquises des enquêtés

Comme nous pouvons le constater à travers cette représentation graphique, la langue kabyle est déclarée langue acquise de la majorité des enquêtés et ce, avec un pourcentage de 60 % pour le kabyle selon les hommes et 40% selon les femmes. On peut expliquer ce résultat, en disant que notre recherche s'est déroulée à Bejaia qui est une ville berbérophone.

Cependant, nous notons qu'aucun enquêté n'a déclaré l'arabe classique comme langue acquise, d'après G GRANDGUILLAUME, l'arabe classique « langue écrite et généralement standardisée n'est jamais langue maternelle, ni langue de l'usage quotidien »⁴⁵. Dans cette optique, A AREZKI précise que la « langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré ».⁴⁶

⁴⁵ GRANDGUILLAUME G., « L'oralité comme dévalorisation linguistique », in *peuples méditerranéens, langue et stigmatisation sociale*, N°79, avril-juin 1997, p.9.

⁴⁶ AREZKI A., le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>, p.23.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

Nous notons que 13% des enquêtés ont déclaré avoir le kabyle et l'arabe populaire et 16% dans autre eux ont le kabyle et le français comme langue acquise. À ce pourcentage, nous pouvons avancer une explication :

Cette explication serait ; que ces enquêtés ont une envie délibérée de donner de soi une image gratifiante. Avoir des réponses erronées pour diverses raisons, qu'eux seuls peuvent expliquer, reste sans doute l'un des inconvénients majeurs des enquêtés en sciences humaines et sociales, y compris les sciences du langage.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

2.4. Les langues en usage

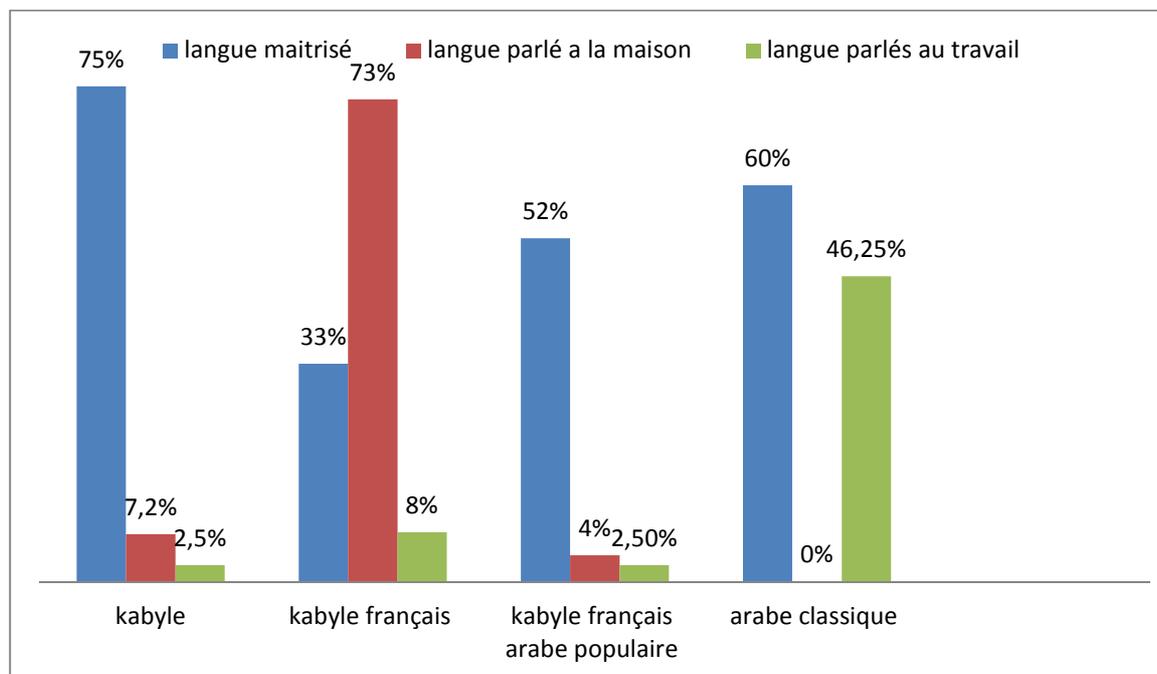


Figure 4 : les langues en usage

Comme cette représentation graphique le montre, les langues kabyle et français sont les plus parlées à la maison, et ce, avec un pourcentage de 73 %, bien que le kabyle est la langue maternelle, et le français est la langue du savoir et du développement, langue de l'avenir parce que de nos jours les entreprises s'intéressent bien à la langue française. Quant au pourcentage des langues maîtrisées de kabyle, français et l'arabe populaire est 52% de ce qui montre que les parents veulent que leur enfants soit multilingue maîtrisant plusieurs langues, c'est l'importance d'avoir une notion sur d'autres langues autres que la langue maternelle, ce qui consiste à confirmer une réalité sociale, selon laquelle les enfants des parents (soit l'un d'eux, soit les deux au même temps) qui ont un niveau d'instruction assez élevé préfèrent apprendre à leurs enfants la langue française dès leur jeunes âges, afin qu'ils puissent réussir dans leur avenir. Et le fait,

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

d'apprendre à leurs enfants plusieurs langues cela signifie, qu'ils veulent former des bilingues.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le premier chapitre, la langue française malgré la politique d'arabisation reste la langue la plus utilisée dans les administrations algériennes, donc, elle offre plus de possibilités de travail.

Ce qui est de l'arabe classique, elle est maîtrisée par la plupart des enquêteurs car elle reste langue nationale, puisque notre enquête s'est focalisée sur les juristes de ce fait l'arabe classique est utilisée 46% par les parents juristes dans leur travail, puisque c'est la langue officielle.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

3. Analyse des différentes variables

3.1. Langues transmissent aux enfants

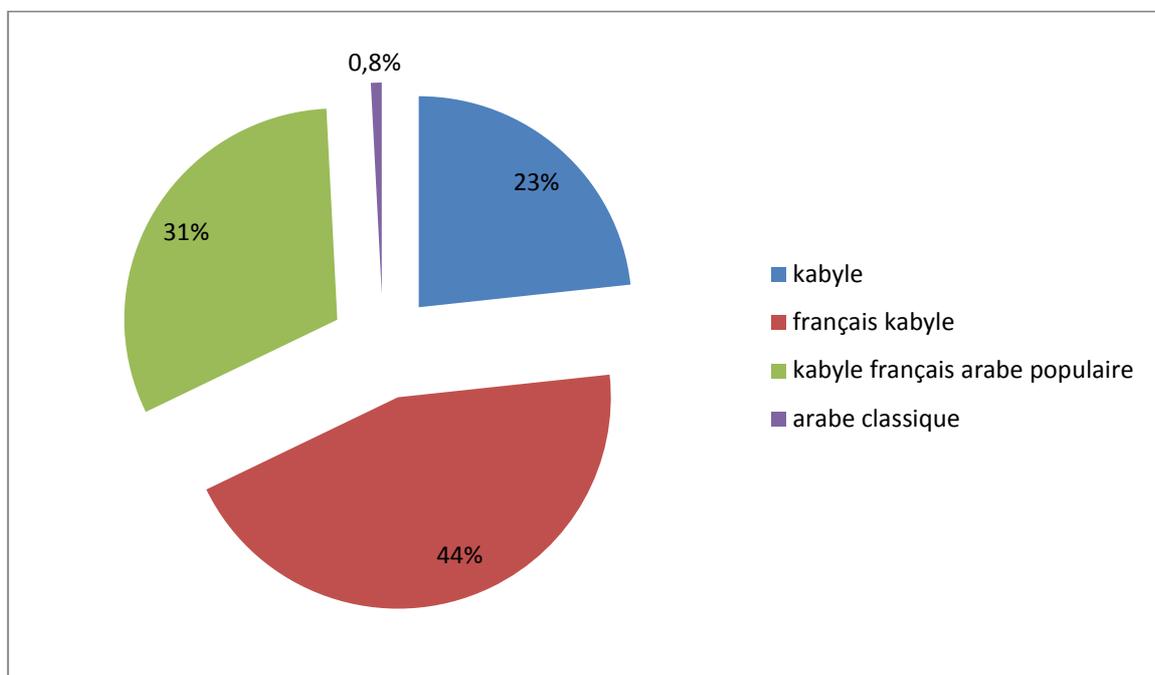


Figure 5: langues transmissent aux enfants

Comme nous pouvons le constater à travers cette représentation graphique ci-dessus, les parents choisissent à 44% que leurs enfants soit bilingue, comme on peut aussi voir 31% des parents sont multilingue. On constate à travers ce graphique que la langue française est favorisée dans le langage familial.

Ce choix des parents se base sur la place occupée par la langue française, cette dernière est un moyen d'ouverture à un monde meilleur, langue du savoir, technologie et de l'évolution. Et cela pour faciliter l'avenir de leurs enfants, pour qu'ils aient un avantage pour pouvoir occuper un poste de travail.

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

3.2. La langue des études supérieures

A la question ‘ quelle langue préférez-vous qu’elle soit langue d’enseignement pour vos enfant à l’université ? pourquoi ?’, nous avons obtenu les résultats suivants

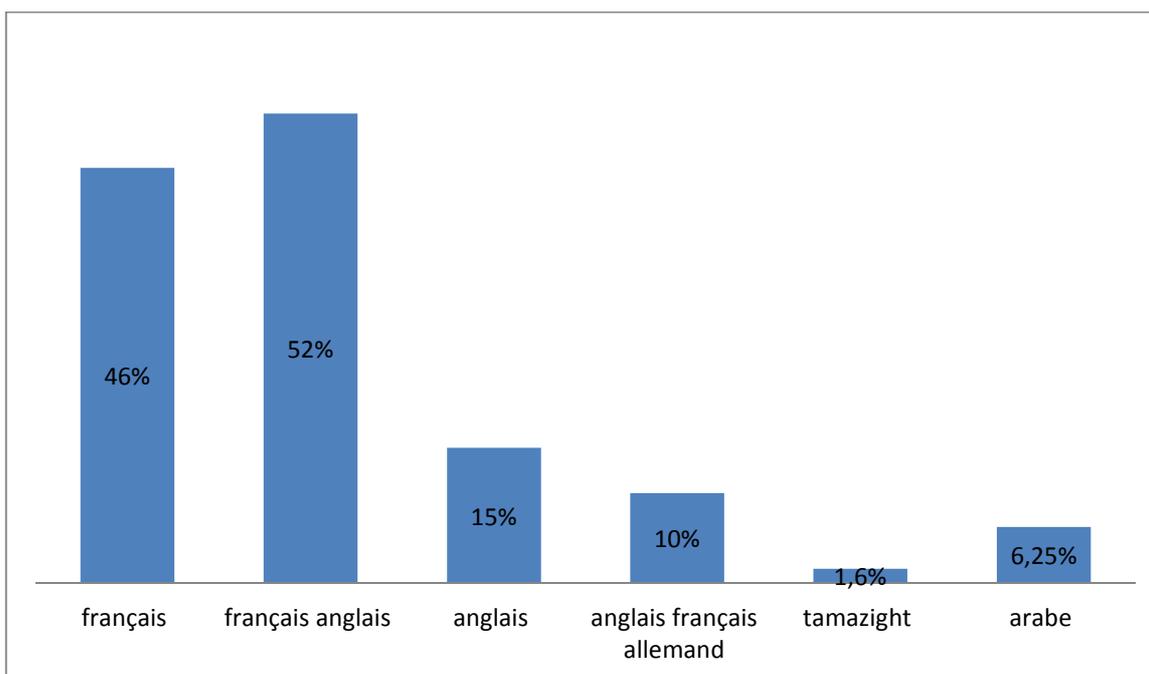


Figure : la langue la mieux indiquée pour les études à l’université

D’après les résultats ci-dessus, nous pouvons avancer que sur l’ensemble de notre corpus, les parents ont choisi le français comme étant la langue de l’enseignement à l’université avec un pourcentage de 46%, contre 5.25% pour l’arabe, pour expliquer ce penchant vers la langue française, G, GUILLAUME déclare : « les kabyles sont dès l’indépendance opposés à l’arabisation au nom de la défense de leur langue et de leur culture, ce qui les a amenés à marquer une préférence pour le maintien du français puis à revendiquer l’utilisation officielle de leur langue »⁴⁷, dans ce contexte la langue française occupe les premiers rangs. Les parents lui attribuent une place prestigieuse et la préfèrent de toute autre langue. La

⁴⁷ GRANDGUILLAUME G., arabisation et politique de Maghreb, paris, Maisonneuve & Larousse, 1983, p.12

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

valorisation actuelle du français provient de la demande d'une société berbérophone désirant être à jour.

La langue arabe est perçue, chez les parents de la ville de Bejaïa, comme l'une des langues n'ayant pas accès aux domaines concernant la modernité avec un pourcentage de 5.25% pour cette langue, ainsi qu'aux progrès scientifiques et techniques tandis qu'ils estiment que seule la langue française est essentielle dans leurs études supérieures. En outre, ils pensent qu'elle est une langue de communication et d'ouverture sur le monde. Elle est donc, aussi utile à l'étranger.

Et 15% ont opté pour la langue anglaise, parce que l'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation. Y DERRADJI confirme : « (...) en 95/96 sur les 4.617.728 élèves inscrits dans le cycle fondamental de l'école algérienne ou il ya obligation de suivre un enseignement de langue étrangère au choix entre le français et la langue anglaise, seuls 59.007 suivaient les enseignements d'anglais à la place du français, soit 01.27% de la population scolarisée dans ce cycle. (...) ces données statistiques officielles montrent en fait que les parents des élèves disqualifient la langue anglais au profit de la langue française ». ⁴⁸

Quant à la langue kabyle, on constate 2% qui ont opté pour le tamazight ; parce que c'est notre langue maternelle.

⁴⁸ DERRADJI Y., Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?, consulté le 31 mai 2015, in <http://www.unice.fr/ILFCNRS/ofcaf/15/derradji.html>

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

3.3. La langue de futur

A la question : quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ?
Pourquoi ?

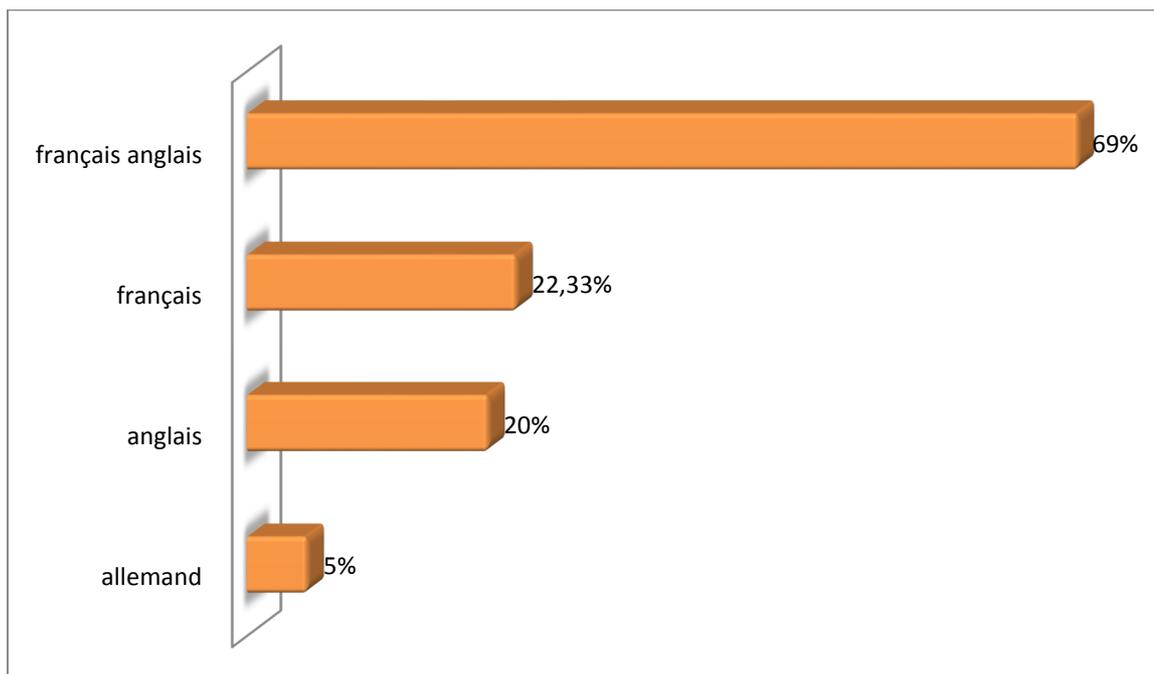


Figure 6 : la langue la plus utile dans le futur

Il en ressort de la lecture du graphe ci-dessus que la langue française et la langue anglaise sont les mieux indiquées pour la réussite sociale, cependant, le pourcentage enregistré est de 69%. De ce fait, nous pouvons dire que les enquêtés sont les plus confiants quant à l'avenir que l'anglais et le français peuvent leur garantir, cela va sans doute engendrer des représentations qui valorisent la langue anglaise et la langue française. Une des premières raisons de la valorisation d'une langue est l'accès qu'elles offrent ou non au monde de travail. Les parents justifient ces résultats en disant que ces deux langues sont des langues internationales, les plus reconnues dans le monde, et avec ces deux langues leurs enfants peuvent communiquer à l'étranger.

Le français est indispensable et doit être compté parmi les langues maternelles,

Chapitre 3

Analyse et interprétation des données

Avoir une bonne connaissance en anglais permet de s'ouvrir vers le monde avec plus d'échanges et de communication, L'anglais jouit d'un statut supérieur du fait qu'il est la langue de la technologie et de la mondialisation.

Le tamazight, que ce soit chez les berbérophones ou ailleurs, est vu comme une langue qui ne garantit aucun avenir professionnel avec des pourcentages assez frappants de 0% chez les parents. Surtout lorsque nous savons que les béjaouis sont majoritairement d'origine berbérophones.

Le pourcentage des non réponses concernant la deuxième partie de cette question, autrement dit, les réponses au pourquoi est 20%.

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que les enquêteurs ; dans tout les domaines de références comme le travail, la culture, la modernité, la science, etc., auxquels ils ont associé la langue française, ont des représentations valorisantes à l'égard de cette langue. de ce fait, nous pouvons affirmer une réalité selon laquelle la nouvelle génération, autrement dit, celle qui n'a pas connu de près de l'époque coloniale, n'a aucune rancune vis-à-vis des français et de leur langue.

Conclusion

Notre présente investigation s'est portée sur la transmission des langues dans les familles algériennes: Cas des Juristes. Nous étions menés à diviser notre travail en Trois chapitres: les Deux premiers sont consacrés à la partie théorique de ce mémoire, tandis que le troisième et dernier chapitre nous l'avons consacré à l'analyse et l'interprétation des données.

De ce fait, le premier chapitre traite de la situation sociolinguistique de l'Algérie ou nous avons essayer de démontrer la place privilégiée qu'occupe le français au sein des locuteurs algériens, et cela à l'égard non seulement du statut de cette langue dans le monde mais aussi à son utilité, son utilisation et sa prépondérance dans des domaines sensibles, à l'instar des secteurs économique, juridique et celui de l'enseignement supérieur.

Après avoir exposé la situation du plurilinguisme caractérisant la société algérienne et les langues présentes dans la sphère linguistique algérienne, nous nous sommes focalisés sur les définitions des quelques concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche et ce, afin de cerner au mieux notre sujet d'investigation. Tout cela a constitué la première partie du deuxième chapitre que nous avons incorporée sous-titrée "Cadre théorique de la recherche ". Ainsi, nous avons parlé du phénomène de contact des langues, et des représentations sociolinguistiques.

Dans la deuxième partie du second chapitre contenant le cadre méthodologique, essentiel à notre enquête, nous avons présenté la technique de la Collecte des données auxquelles nous avons recouru au questionnaire. Nous avons ensuite présenté quelques avantages de cette technique, les visées et les objectifs des questions, ainsi que les caractéristiques du public d'enquête et le lieu dans lequel s'est déroulée cette dernière, l'échantillon de notre enquête, son déroulement ainsi que certaines difficultés rencontrées au cours de sa réalisation.

Les représentations que se font les parents de la langue française restent toujours positives, cependant, les berbérophones valorisent beaucoup la langue française, cela est dû nous semble t-il, à la politique linguistique d'arabisation qui a écarté les

revendications linguistiques des berbérophones qui aspirent à l'officialisation de la langue amazigh.

Au terme de ce modeste travail, après l'analyse de notre corpus, les résultats obtenus ont démontré que les parents valorisent la langue française au détriment de la langue arabe, malgré la politique linguistique imposante, mais elle reste toujours associée à la religion musulmane ce qui est affirmé par R. BOUDJEDRA¹ « La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du texte c'est-à-dire du texte coranique », de plus, cette langue c'est vu accordée un privilège palpable dans les différents domaines tels que le secteur administratif, juridique et éducatif, accordant une importance capitale à l'enseignement de la langue arabe, puisque les langues maternelles sont interdites à l'école. L'objectif essentiel était de purifier la langue de l'enfant jugée à priori incorrecte. En outre, il s'avère que le français et les langues populaires dépassent les fréquences d'usage linguistique par rapport à l'arabe classique.

Ces résultats auxquels nous avons abouti nous permettent par la même occasion de démontrer l'inexactitude et la duplicité d'un stéréotype qui circule dans le milieu familial, selon lequel les berbères en tant que peuple opprimé par l'État algérien a tendance à valoriser la langue française.

En dernier lieu, il serait évident, nous semble t-il, de donner un aperçu autre que les parents, et de se pencher vers les représentations du français chez les parents algérien, en choisissant de transmettre à leurs enfants des langues différentes de la langue d'origine pour avoir plus de chance de s'adapter à toute situation, notamment, s'ouvrir sur un autre monde plus vaste que le leur. Afin de mener une étude comparative des représentations que ce font ces parents de la langue française, cette initiative nous a donc permis de savoir si le fait de choisir la langue transmise à son enfant serait déterminant quant à la valorisation ou la dévalorisation de la langue française.

¹ BOUDJEDRA R, 1992, Le FIS de la haine, paris, Denoël, p28.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

- DUBOIS J., GIACOMO L., MARCELLESI C., MEVEL J-P., *grand dictionnaire de linguistique et sciences des langages*, Edition Larousse, Paris, 2007, p.435.
- CALVET L-J., 1993, *sociolinguistique que sais-je ?* PUF, 1996
- GRAND GUILLAUME Gilbert., 1983, *arabisation et politique du Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, paris, p.11
- GILBERT.GRANDGUILLAUME., Article anthropologue arabisation « spécialiste du Maghreb et du *monde arabe* », Mayotte, 2006.doc
- Khaoula.TALB-IBRAHIMI., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El-Hikma, 1995.
- ZABOOT T., *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p 50.
- SABAA R., 2002, *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Dar el Gharb, p 138.
- TALEB-IBRAHIMI Kh., 1995, *op.cit*, p.37.
- CHERIGUEN F., *in* TEMIM D., 2007, *Nomination et représentation des langues en Algérie. Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan, p19.
- ACHOUCHE M., cité par BALKACEM H., *Op Cit*, p284.
- M. Boucebcı., *Psychiatrie, société et développement*, Alger, SNED, 1978, p.143.
- Boyer H., 2001, « introduction à la sociolinguistique », Paris, Dunod.
- Labov W., 1976, *sociolinguistique*, paris, Ed.De Minuit. p.200-201.

- Moscovici cité par BAGGIO S., 2006, *psychologie sociale*, Bruxelles, De Boeck, (Coll.) Ouvertures psychologiques, p101.
- JODELET. Cité par JOSETTE V., 2005, « la dynamique des représentations sociolinguistique en contexte plurilingue, le cas de Tanger », Paris, l'Harmattan, p63.
- BOYER H., cité par VIRASOLVIT J., 2005, « *La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de Tanger* », Paris, l'Harmattan, p63.
- GOODING D., Cécile Canut., 1998, « *Imaginaires linguistiques en Afrique : attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités?* Paris, L'harmattan, p75.
- BOURDIEU P., cité par CANUT C., Op Cit. p74.
- GUEUNIER N., *les représentations linguistiques*, in M - L MOREAU, *sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Madraga. P247.
- VIRASOLVIT J., 2005, « La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue : le cas de Tanger », Paris, l'Harmattan, p 63.
- MOUNIN G., 1971, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Editions Seghers.
- Dubois J., 1994, (dir), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Ludi. G., Py. B., 2003, *Etre plurilingue*, PETER LANG, Bern.
- Gumperz J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Université de la Réunion, Ed. L'Harmattan, p.57.
- Gardner.p-Ch., 1983, « code switching : approches principales et perspectives » dans « la linguistique »vol 19fasc, 2, p21.
- Moreau-L., 1997, « *sociolinguistique. Concepts de base* ». Edition mardaga.
- Martinet A, in Khaoula.T-I. , 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une Approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Dar EL-Hikma, p.60.
- Boyer H., 1996, *Sociolinguistique : territoire et objets*, Paris, Del chaux et Nestlé, p.17.

- ESSONO J-M., 1998, *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan
- BOYER, H, op, cit, p, 118
- Calvet, L, J 2002, *la sociolinguistique*, paris, PUF, p.42
- BONARDI C. & ROUSSIAU N., op.cit., p.35
- BOYER H., *INTRODUCTION A LA SOCILINGUISTIQUE*, Daoud, Paris, 2001, p.41
- AISSANI Y., op. Cit., p. 149.
- Cité par AKIL H., 2012, *l'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite francophone* », Mémoire de Magister, Université de Mouloud MAMMARI de TIZI-OUZOU. P 19.
- . HARBI S., 2011, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, Mémoire de Magister, département de français de l'université de Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou. Algérie.

Articles

- LAROUSSE F., 1997, « Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? », *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Publication de l'université de Rouen n°233.
- Emile D., 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de métaphysique et de morale* [en ligne]. p. 274. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/> consulté le 2/03/2015.
- CHAKER S., « *la langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement* », in *enseignement des langues d'origine et immigration nord- africaine en Europe : langue maternelle ou d'Etat ?*, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, 1997, pp.15-30.
- *Revue trimestrielle langage et société* n° 88 LABOV William. Paris Dunot, 2003.

- Aberrera A., 2010, « langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Université de Mostaganem, in **Synergies Algérie** n° 11 - 2010 pp. 121-125
- Khaouala. TALEB-IBRAHIMI., cité par AMARAA A., 2010, « langue maternelles et langue étrangère en Algérie : conflit ou cohabitation ? », Synergie Algérie N°11, p122.
- AMARA A., 2010, « Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », in Synergies Algérie, N°11, p122.

Sitographie :

- SEBAA R., *culture et plurilinguisme en Algérie, in session 6, cultures et langues, la place des minorités*, in http://www.initiatives.refer.org/initiative-2001/_notes/sess610.html [consulté le 30 avril 2015].
- Ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976, portant l'organisation et l'éducation et de la formation.

Questionnaire

Dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée sur les représentations des parents juristes quant à la transmission familiale des langues à leurs enfants.

Age : 20 à 29 ans 30 à 39 ans 40 ans et plus

Sexe : Féminin masculin

Lieu Résidence :

Profession :

Langue d'enseignement :

français

arabe

anglais

autre

1- Quelle(s) sont les premières langue(s) acquises ?

kabyle arabe populaire français arabe classique autre.....

2- Quelle(s) langue(s) maîtrisez-vous ?

français arabe classique kabyle arabe populaire autre.....

3- Quelle est la langue que vous préférez parmi celle que vous parlez ?

kabyle français arabe classique arabe populaire autre

Pourquoi ?

4- Quelles sont les langues que vous utilisez dans la vie quotidienne (voisins, amis) ?

kabyle arabe populaire français arabe classique autre

Pourquoi ?

5- Quelles sont les langues que vous utilisez à la maison (avec les membres de la Famille) ?

kabyle arabe populaire français arabe classique autre.....

Pourquoi ?

6- Quelles sont les langues que vous utilisez dans votre travail (client, collègue) ?

arabe classique arabe populaire français kabyle autre

Pourquoi ?

7- Quelle (s) langue (s) transmettez-vous à vos enfants ?

arabe populaire français kabyle arabe classique autre

Pourquoi ?

8- En quelle langue votre conjoint parle à vos enfants ?

kabyle arabe populaire français arabe classique autre

Pourquoi ?

9- En quelle(s) langue(s) vos enfants communiquent avec leurs grands parents ?

kabyle arabe populaire français autre

Pourquoi ?

10-Quelle langue préférez-vous qu'elle soit langue d'enseignement pour vos enfants à l'université ?

français arabe anglais allemand tamazight autre

Pourquoi ?

11- quelle langue voyez-vous utile pour vos enfants dans le futur ?

anglais allemand français arabe autre

Pourquoi ?

Merci d'avoir collaboré à la réalisation de notre enquête.

Résumé :

Dans ce présent travail de recherche, nous avons tenté d'évaluer et de saisir la transmission des langues chez les enfants, dans l'espace familial des parents juristes. En effet, cette présente étude a montré que malgré la politique linguistique instaurée par l'État, Les parents valorisent le multilinguisme. Dans le premier chapitre nous avons mis l'accent sur la présentation sociolinguistique en Algérie, les langues en présence. En suite, nous avons réuni tous les éléments théoriques en rapport avec notre thème de recherche et, nous avons consacré quelques pages à l'explication et à la justification de la méthodologie suivie. Enfin, nous avons analysé et interprété nos données collectées, ce qui nous a permis de confirmer nos hypothèses, et de répondre à notre problématique, notre analyse relève que les enquêtés portent un jugement valorisant à l'égard de la langue française et lui offre une place importante dans le cercle familial par rapport à l'arabe classique qui est inexistant dans ce milieu.

Mots clés :

Sociolinguistique ,situation linguistique , représentation , diachronique , phénomènes de transmission ,variation , panorama linguistique , les faits sociaux , socioculturels ,système comportementale , langage , discipline , bilinguisme , plurilinguisme, paysage linguistique , histoire , culture ,arabisé , langue officielle , langue du travail , langue maternelle , espace familial , intergénérationnelle, processus d'échange ,la diglossie, facteurs extralinguistiques ,sphère linguistique , théorie ,notion , contact de langue , stéréotypes, l'alternance codique , norme , l'ancrage